ALGÉRIENS BLOQUÉS À L'ÉTRANGER

NOUVELLE OPÉRATION DE RAPATRIEMENT

Page 3

L'INDÉPENDANT

N° 6741 - SAMEDI 18 JUILLET 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Incidences économiques de la Covid-19

UNE TRIPARTITE SPÉCIALE AUJOURD'HUI

L'impact du coronavirus sur l'économie du pays fera l'objet d'une rencontre regroupant les partenaires sociaux et les opérateurs économiques avec le Premier ministre. A l'issue de cette rencontre qui se tiendra aujourd'hui, une Commission de sauvetage chargée d'évaluer les incidences causées par la pandémie sera mise en place. En plus de la crise sanitaire, les autorités du pays devront faire face à la crise économique qui ne date pas d'aujourd'hui, mais accentuée par la pandémie du coronavirus.

Page 3



AGRESSIONS CONTRE LE PERSONNEL DE LA SANTÉ

LA MAIN LOURDE DE LA JUSTICE

Page 4

CORONAVIRUS

593 nouveaux cas, 323 guérisons et 5 décès en 24 heures

Page 2

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

SITUATION DE LA PANDÉMIE À BEJAÏA

Renforcer les mesures préventives

DES MESURES préventives contre la propagation de la pandémie du Coronavirus ont été prises au terme de rencontre de la cellule de crise et de lutte contre le Covid-19 tenue la fin de la semaine dernière. La séance de travail a été présidée par le wali et elle s'est déroulée en présence du président de l'APW et les professionnels du secteur de la santé de la wilaya de Béjaïa», a annoncé la cellule de communication de la wilaya.

Parmi les mesures prises, la fermeture au public du Lac Noir d'Akfadou, lieu de villégiature, la fermeture par arrêté des marchés à bestiaux pour réduire la propagation de la pandémie du Covid-19 et la possibilité d'autoriser des points de vente au niveau des communes. «Ces espaces, devraient ouvrir quotidiennement et seront soumis à un contrôle rigoureux et des mesures préventives intransigeantes dans le but d'endiguer la propagation de la pandémie du coronavirus», a-t-on souligné de même source. Les membres de la cellule de crise ont examiné la situation de la pandémie à travers le territoire de la wilaya Béjaïa.

Les membres de la cellule ont abordé le point lié aux communes où le virus circule activement et de manière rapide afin de procéder par la suite au renforcement des mesures préventives pour endiguer sa propagation à une échelle importante. «Le nombre de cas enregistrés au niveau des 17 communes les plus touchées, durant les 10 premiers jours du mois de juillet est de 250 cas alors qu'il était de 532 cas durant tout le mois de juin et 558 cas durant la période allant du 22 Mars au 31 Mai 2020», a indiqué la cellule de communication de la wilaya. Et d'ajouter : «ce rebond de cas de contamination est dû au relâchement de la population et au non-respect des règles de prévention et de protection».

Notons que le premier responsable de la wilaya a reçu les représentants des transporteurs et des commerçants dont ceux de l'union générale des commerçants et artisans (UGCAA). La rencontre a eu lieu en présence du président de l'APW et des responsables des services concernés. Les représentants des commerçants et transporteurs de la wilaya ont exposé leurs préoccupations devant les responsables de wilaya qui se sont en engagés de les porter aux responsables au niveau central.

De Béjaïa, N. Bensalem

COVID-19 EN ALGÉRIE

593 nouveaux cas, 323 guérisons et 5 décès en 24 heures

L'Algérie a enregistré 593 nouvelles contaminations au nouveau coronavirus, 323 guérisons et 5 décès en 24 heures. La situation épidémique se complique dans le pays, imposant aux autorités la reconduction de la mesure de confinement partiel à domicile, pour une durée de 10 jours dans 29 wilayas.



Le Pr Djamel Fourar, porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, a déclaré, hier à Alger l'enregistrement de «593 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 323 guérisons et cinq décès ont été enregistrés durant les 24 dernières heures en Algérie, portant le total des cas de contamination à 21.948, des guérisons à 15.430 et celui des décès à 1057». Le Pr Fourar a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination au Covid-19 s'élève à 49 cas pour 100.000 habitants.

Il a aussi signalé que 73% des décès concernent des personnes âgées de plus de 60 ans et celles âgées entre 25 et 60 ans en représentent 25%.

Le responsable a fait savoir que les personnes âgées entre 25 et 60 ans représentent 57% des cas de contamination au nouveau coronavirus et celles âgées de plus de 60 ans représentent 30%. Il a également indiqué que 31 wilayas ont enregistré un taux inférieur à la moyenne nationale, tandis que neuf wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant les dernières 24 heures, alors que 13 autres ont enregistré entre 1 et 5 cas, et 26 wilayas ont recensés plus de 6 cas chacune.

Les wilayas de Blida (2074 cas), Alger (2049 cas), Sétif (2011 cas), Oran (1493 cas) et Constantine (832 cas) représentent à elles seules 40% des cas de contamination et 36.5% des décès enregistrés sur le territoire national.

Concernant les personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourrar a fait état d'une légère baisse, avec 62 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (65 cas la veille).

Enfin, le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques. Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, notamment celles souffrant de maladies chroniques.

Par ailleurs, face aux le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a décidé la reconduction, à partir d'aujourd'hui et pour une durée de 10 jours, de la mesure de confinement partiel à domicile, de 20 heures au lendemain à cinq heures du matin dans les wilayas d'Adrar, Chlef, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaïa, Biskra, Béchar, Blida, Bouira, Alger, Djelfa, Sétif, Sidi Bel Abbès, Annaba, Constantine, Médéa, M'Sila, Mascara, Ouargla, Oran, Bordj Bou Arréridj, Boumerdès, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza et Relizane.

L'interdiction de la circulation routière, y compris des véhicules particuliers, de et vers ces wilayas a également été prolongé pour une durée de 10 jours.

Dans le monde, le bilan du coronavirus ne cesse de s'alourdir avec 14.011.385 de cas confirmés dont 8.325.225 sont considérés aujourd'hui comme guéris et plus de 594.049 décès.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Sur la journée de jeudi, 5.821 nouveaux décès et 246.049 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont le Brésil avec 1.322 nouveaux morts, les Etats-Unis (974) et l'Inde (687). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 141.200 décès pour 3.701.580 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Au moins 1.680.709 personnes ont été déclarées guéries.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 76.688 morts pour 2.012.151 cas, le Royaume-Uni avec 45.119 morts (292.552 cas), le Mexique avec 37.574 morts (324.041 cas), et l'Italie avec 35.017 morts (243.736 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 85 décès pour 100.000 habitants, suivi par le Royaume-Uni (66), l'Espagne (61), l'Italie (58), et la Suède (55). La Chine a officiellement dénombré un total de 83.622 cas (10 nouveaux cas enregistrés hier), dont 4.634 décès et 78.737 guérisons.

L'Europe totalisait hier 204.487 décès pour 2.906.930 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 154.780 décès (3.639.722 cas), les Etats-Unis et le Canada 147.220 décès (3.685.512 cas), l'Asie 47.195 décès (1.950.408 cas), le Moyen-Orient 21.927 décès (975.369 cas), l'Afrique 14.378 décès (664.355 cas), et l'Océanie 145 décès (12.819 cas).

Mohamed Mecelti

MÉDÉA

Le wali interdit la circulation des véhicules particuliers

LE WALI de Médéa a interdit la circulation des véhicules légers pendant dix jours dans le cadre des mesures de lutte contre la pandémie. Conformément à l'arrêté du wali de Médéa n° 666 du 16 juillet 2020, il est fait «extension de l'interdiction de circuler aux véhicules particuliers pour une durée de 10 jours, à compter du samedi 18 juillet, de la wilaya de Médéa vers les 28 wilayas concernées par les mesures de confinement partiel de 20h à 5h le lendemain.

Selon les termes de l'arrêté, les nouvelles mesures de restrictions prises par le wali de Médéa rentrent «dans le cadre de la lutte contre la pandémie de coronavirus, «excluant les véhicules de transport de marchandises, de produits alimentaires, de transport du personnel et des porteurs d'un ordre de mission.

C'est dans le prolongement de la conférence de presse qu'il a animée lundi dernier au cours de laquelle il n'a pas écarté l'éventualité de recourir au reconfinement localisé dans certaines communes où il est constaté un rebond du nombre de cas de contaminations par le coronavirus. La wilaya de Médéa se situant dans le groupe de wilayas relativement affectées par la pandémie avec 378 cas de contaminations, a enregistré ces dernières semaines une recrudescence de cas positifs dans certaines localités, laissant craindre une situation qui dégénère. «C'est le moyen d'éviter l'arrivée d'une nouvelle vague et de soulager les personnels soignants épuisés par des mois de travail dans la lutte contre la crise sanitaire qui frappe le pays parce qu'il y a encore des gens qui continuent à faire fi des règles de précaution, mettent ainsi en danger par leurs insouciances aussi bien leurs vies et que celles des autres». Il faut dire que l'augmentation du nombre de personnes infectées est le fait du relâchement des mesures de prévention, notamment le non-respect des mesures barrières et du port de masque de protection dans les espaces publics, comportements qui risquent de transformer nos villes en épicentre de la pandémie, sachant que la menace du virus nous guette n'importe où, dans les rues, les magasins, les transports en communs.

De Médéa, Nabil B.

INCIDENCES ÉCONOMIQUES DE LA COVID-19

UNE TRIPARTITE SPÉCIALE AUJOURD'HUI



L'impact du coronavirus sur l'économie du pays fera l'objet d'une rencontre regroupant les partenaires sociaux et les opérateurs économiques avec le Premier ministre.

A l'issue de cette rencontre qui se tient aujourd'hui, une Commission de sauvetage chargée d'évaluer les incidences causées par la pandémie sera mise en place. En plus de la crise sanitaire, les autorités du pays devront faire face à la crise économique qui ne date pas d'aujourd'hui, mais accentuée par la pandémie du coronavirus. C'est dans cette optique qu'une commission de sauvetage chargée d'évaluer les retombées économiques du coronavirus sera mise en place. Ainsi, le Premier ministre, Abdelaziz Djerrad a convié les partenaires sociaux et les opérateurs économiques à une rencontre qui se déroule, aujourd'hui, à l'hôtel El Aurassi. Plusieurs membres du gouvernement prendront part également aux travaux de cette rencontre.

«A cette occasion, il sera procédé à la mise en place de cette commission de sauvegarde «, indique-t-on dans le communiqué des services du Premier ministre.

«Conformément aux instructions du Président de la République, la commission élaborera un rapport qui sera examiné comme premier point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil des ministres du 26 juillet 2020 «, précise-t-on. «Lors du Conseil des ministres du dimanche 12 juillet, le Président de la République a instruit le Premier ministre à l'effet de mettre en place et de présider une commission de sauvegarde, qui aura pour objectif d'évaluer les incidences causées par la pandémie du Coronavirus (COVID-19) sur l'économie nationale et qui regroupera les partenaires sociaux et les opérateurs économiques «, ajoute-t-on de même source.

Il faut dire que l'économie algérienne, déjà fragilisée, a reçu un coup dur depuis la propagation du coronavirus, qui a engendré l'arrêt de l'activité économique. Aucun secteur n'a été épargné, à commencer par celui de l'énergie, d'autant que les prix du pétrole, essentielle ressource du pays, ont connu une chute libre. Plusieurs entreprises ont aussi fait part de leurs difficultés, dont certaines ont même arrêté l'activité.

Ils sont nombreux les travailleurs qui ont perdu leur poste d'emploi en raison des difficultés des entreprises, mais surtout à cause du confinement qui a causé l'arrêt de plusieurs activités et services. Pour le moment, il n'existe pas de chiffre exact, mais certaines sources avancent le chiffre d'un million, sans parler de centaines de milliers qui exercent dans l'informel ou dans les circuits indirects. Cette Commission de sauvetage, qui sera installée à l'issue de cette rencontre, aura donc pour mission de faire un bilan de l'impact du coronavirus sur l'économie du pays pour pouvoir apporter les solutions idoines. La gestion de cette situation inédite exige cependant l'implication de plusieurs parties. Le Forum des chefs d'entreprises se dit pour sa part prêt à accompagner les autorités du pays dans cette mission. Dans une interview accordée au Jeun Indépendant, son président, Mohamed Sami Agli, avait indiqué que le FCE sera «aux côtés des autorités pour juguler la crise «.

Lilia Aït Akli

ALGÉRIENS BLOQUÉS À L'ÉTRANGER

Nouvelle opération de rapatriement

DEPUIS la fermeture des frontières, le mois de mars dernier, suite à la propagation de la pandémie du Covid-19, de milliers d'algériens sont restés toujours bloqués à l'étranger aux quatre coins du monde, en dépit de plusieurs opérations de rapatriement par voie aérienne notamment.

Cette, fois, les autorités algériennes ont décidé de lancer à partir de cette semaine une nouvelle opération pour leur rapatriement. La priorité sera accordée aux «familles bloquées, aux personnes ayant effectué les déplacements pour des soins et aux étudiants à l'étranger «, a précisé les services du premier ministère, dans un communiqué.

En effet, ces ressortissants algériens, dont la majorité est sujette à des conditions difficiles, souvent grâce à la solidarité de leurs compatriotes à l'étranger, vont bientôt rentrer à leur pays, avec cette opération de rapatriement. «Dans le cadre de la poursuite de l'opération de rapatriement des citoyens bloqués à l'étranger, le Premier ministre, M.Abdelaziz Djerad a instruit le ministre des Affaires étrangères, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le ministre des Transports, le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, en vue de mobiliser la flotte aérienne et maritime dans les prochains jours, ainsi que les établissements hôteliers devant servir dans ce cadre pour la période de quatorzaine sanitaire préventive applicable aux personnes rapatriées «, a-t-on indiqué.

Selon la même source, «cette opération qui sera engagée dès la semaine prochaine, privilégiera en premier lieu les familles bloquées ainsi que les personnes ayant effectué les déplacements pour des soins et nos étudiants à l'étranger «. Les services du Premier ministre assurent, à ce propos, que «nos représentations diplomatiques et consulaires seront mobilisées tous les jours de la semaine pour l'encadrement de cette opération et pour assister et aider les citoyens concernés jusqu'à leur retour au pays «. «Il y a lieu de signaler que nos citoyens inscrits pour le rapatriement seront avisés et contactés par nos postes diplomatiques et consulaires par e-mail et par SMS «, a-t-on souligné. Il faut rappeler, que le calvaire des ressortissants algériens a commencé le 17 mars dernier, lors de l'annonce de la fermeture et des liaisons aériennes, maritimes et terrestres entre les pays, afin de freiner la propagation du Coronavirus qui continue de causer de milliers de décès à travers le monde entier. Ainsi, des algériens se sont retrouvés bloqués loin de leur pays et attendent impatiemment des nouvelles sur leur rapatriement. Les autorités algériennes de leur part ont effectué auparavant plusieurs opérations de rapatriement et ont promis de continuer ces opérations jusqu'à la récupération du dernier algérien bloqué à l'étranger.

Lynda Louifi

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS

Reconduction des mesures de confinement partiel dans 29 wilayas

LE CONFINEMENT partiel à domicile, mesure prise par les pouvoirs publics pour empêcher la propagation du coronavirus (Covid-19), a été reconduit pour 10 jours dans 29 wilayas du pays, a annoncé avant-hier un communiqué des services du Premier ministre dont voici le texte intégral:

«Après consultation du comité scientifique et de l'autorité sanitaire et l'évaluation de la situation sanitaire à travers le territoire nationale faisant ressortir l'accroissement de la vitesse de propagation de l'épidémie du Coronavirus COVID-19, le Premier Ministre, Monsieur Abdelaziz Djerad et après accord de Monsieur le Président de la République, a décidé la prorogation des mesures édictées par les dispositions du décret exécutif n 20-182 du 17 Dhou El Kaâda 1441 correspondant au 9 juillet 2020 portant consolidation du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (COVID-19). Il s'agit de:

1- La reconduction, à partir de samedi prochain et pour une durée de 10 jours, de la mesure de confinement partiel à domicile, de vingt (20) heures jusqu'au lendemain à cinq (5) heures du matin concernant les wilayas d'Adrar, Chlef, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaïa, Biskra, Béchar, Blida, Bouira, Alger, Djelfa, Sétif, Sidi Bel Abbès, Annaba, Constantine, Médéa, M'Sila, Mascara, Ouargla, Oran, Bordj Bou Arréridj, Boumerdès, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza et Relizane.

2- La reconduction, pour une durée de 10 jours, de l'interdiction de la circulation routière, y compris des véhicules particuliers, de et vers les wilayas d'Adrar, Chlef, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Béjaïa, Biskra, Béchar, Blida, Bouira, Alger, Djelfa, Sétif, Sidi Bel Abbès, Annaba, Constantine, Médéa, M'Sila, Mascara, Ouargla, Oran, Bordj Bou Arréridj, Boumerdès, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza et Relizane.

Ne sont pas concernés par cette mesure, le transport des personnels et le transport des marchandises.

3- La reconduction de la mesure de suspension de l'activité de transport urbain des personnes public et privé durant les week-ends dans les 29 wilayas citées précédemment.

4- Le maintien de la prérogative donnée aux walis de prendre, après accord des autorités compétentes, toutes les mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination.

5- Le maintien de la prérogative donnée aux walis d'accorder, en cas de nécessité ou pour les situations exceptionnelles, des autorisations de circuler.

6- La poursuite des opérations de désinfection des espaces et lieux publics à travers toutes les wilayas.

7- L'intensification des campagnes de communication et de sensibilisation des citoyens au niveau des quartiers en associant les associations et les comités de quartiers pour faire prendre conscience aux citoyens le respect des protocoles sanitaires en vigueur, notamment le respect des mesures d'hygiène et des gestes barrières, le port du masque obligatoire et la distanciation physique.

AGRESSIONS CONTRE LE PERSONNEL DE LA SANTÉ

LA MAIN LOURDE DE LA JUSTICE

La hausse vertigineuse du nombre de contaminés par le coronavirus fait perdre toute notion de prévision. Les frémissements d'un éventuel débordement de la situation se font de plus en plus sentir, et pour cause, des comportements absurdes de citoyens qui semblent ne pas mesurer la gravité de la pandémie. Face à des propos irresponsables de certains acteurs directement impliqués dans la lutte contre la maladie, des internautes prennent le relais via les réseaux sociaux, attisant le feu jusqu'à pousser leur concitoyens à commettre parfois de graves dérapages. Les structures de santé et les blouses blanches se trouvant ainsi sur ce front entre le marteau du germe viral qui les guettent, ainsi que leurs patients, et l'enclume de violents visiteurs souvent inconsolables face à la perte d'un proche.



La multiplication des cas d'agressions sur le personnel médical avait fait réagir les plus hautes autorités du pays, lesquelles annoncèrent en fin de semaine de nouvelle mesures coercitives, autrement plus rigoureuses contre tous les auteurs d'actes de violences contre les médecins, paramédicaux ou encore responsables de structures sanitaire. A peine décidées, ces mesures ont sitôt trouvé un terrain d'application. Plusieurs tribunaux ont eu recours mercredi et jeudi à la réclusion, lors de procès rapidement engagés, en comparution immédiate contre des personnes impliquées dans des actes de violences commis dans leur majorité à l'intérieur d'établissements de santé. Ainsi donc, le message visant à rassurer les blouses blanches engagé sur le front anti-covid-19 contre d'éventuels agresseurs n'a pas tardé à se voir concrétiser.

Plusieurs cas de violence sur staffs médicaux avaient été rapportés ces derniers jours et de multiples agressions physiques et verbales perpétrées à l'encontre du personnel médical, paramédical, et même responsables de structures de santé, accompagnées parfois d'actes de détérioration et de destruction de biens publics et de matériels médicaux ont été enregistrés à travers le pays.

A Mila, Constantine, Tissemsilt, Oran ou encore Bouira pour ne citer que ces exemples, les auteurs d'agressions ont été sévèrement punis.

Le tribunal de Ferdjioua dans la wilaya de Mila a ainsi condamné tard ce mercredi les auteurs de l'incursion, dimanche dernier, au sein du service covid-19 de l'hôpital Mohamed Medahi de la localité, à une année de prison ferme deux personnes et six mois de sursis pour deux autres. Ils ont été poursuivis pour offense à fonctionnaire au moment de l'accomplissement de sa mission, destruction volontaire de bien d'autrui et mise en danger de la santé d'autrui.

Les mis en cause, tous de la même famille, avaient fait irruption dans le service covid-19, au cinquième étage de la structure hospitalière de Ferdjioua, sans la moindre mesure de protection. Les faits rapportés avaient alors fait état de violence sur le staff médical, suivie de casse de vitre et de portes, avant qu'ils ne procèdent à l'enlèvement de la dépouille d'un de leur proche atteint de covid-19, décédé le matin même, pour l'inhumer selon le rituel ordinaire sans tenir compte du protocole exigé par les mesures préventives liées à la pandémie.

A Constantine, un homme d'une trentaine d'années jugé pour agression sur un médecin a écopé jeudi de trois années de prison ferme. Le verdict a été rendu par le juge du tribunal de Ziadia, où l'inculpé était poursuivi sur plainte de la victime, pour agression d'un médecin en exercice et coups et blessures volontaires. L'accusé avait violemment frappé le médecin au sein même du CHU Dr Benbadis, lui causant une fracture au nez.

A l'Ouest du pays, le tribunal de Tissemssilt a condamné à dix-huit mois de prison et à une amende de 50 000 DA l'auteur d'une agression sur une femme médecin généraliste, exerçant au niveau de l'établissement public hospitalier de la ville. Il a été poursuivi pour agression sur un médecin généraliste, menace de mort et destruction de l'écran d'un tableau d'affichage de l'hôpital. Dans la capitale de l'Ouest, une femme écope de 18 mois de prison et une amende de 20 000 DA pour agression sur personnel médical. Lors de l'audience tenue tard dans la nuit de mercredi, jour de la publication du communiqué du ministère de la justice, instruisant les procureurs de la République à travers le pays à sévir contre les agresseurs des blouses blanches, le procureur avait requis cinq années de prison ferme.

La mise en cause avait été placée en détention préventive la veille, soit mardi, pour insulte d'un fonctionnaire durant l'exercice de ses fonctions, propos injurieux à un corps constitué, diffamation, prises et diffusion d'images sur les réseaux sociaux, sans consultation de la personne concernée et atteinte aux symboles de la guerre de libération nationale.

L'accusée, connue dans le milieu artistique local sous le surnom de «Japonia», avait diffusé des images sur Facebook, la montrant sillonnant les couloirs des urgences médico-chirurgicales du CHU Dr Benzerdjeb d'Oran, donnant ainsi l'impression de pourchasser les staffs médicaux en les accusant de «négligence» et en utilisant des propos jugés inappropriés.

Par ailleurs, deux parmi les auteurs de la tentative d'agression sur le directeur de l'hôpital Mohamed Boudiaf de Bouira, dont les faits ont été largement diffusés sur les réseaux sociaux, ont été mis sous mandat de dépôt et cinq autres placés sous contrôle judiciaire par le juge d'instruction près le tribunal de Bouira.

Les mis en cause ont été présentés ce mercredi devant la juridiction pour outrage à un fonctionnaire pendant l'exercice de ses fonctions, menace et exposition de la santé et de l'intégrité physique d'autrui au danger. La tentative d'agression avait été dénoncée par le directeur de la santé de la wilaya, lequel avait annoncé lundi dernier que «le directeur de l'hôpital de la ville, Djamel Boutmer, a failli être agressé ce jour par des personnes venues récupérer la dépouille d'un de leur proche décédé et suspecté de Covid-19. Les services hospitaliers avaient refusé de leur remettre la dépouille en l'absence des résultats du test non encore disponibles», avait-il expliqué.

Au niveau de la même cour, dans le volet des fakenews, un homme âgé de 31 ans a été condamné à une année de prison ferme et à une amende de 100 000 DA par le tribunal de Lakhdaria. Le mis en cause a comparu pour diffusion de fausses informations sur les réseaux sociaux et usurpation de fonction.

L'accusé originaire de Kadiria avait diffusé de fausses informations, en amplifiant le nombre de cas de personnes atteintes de convid-19 à l'hôpital de Lakhdaria où il a réussi à s'infiltrer en se faisant passer pour un agent de sécurité de l'établissement sanitaire. Il a fait l'objet jeudi d'une comparution immédiate.

Les atteintes à l'ordre public a également mis sous les verrous trois jeunes à Médéa. Poursuivi pour le chef d'inculpation d'outrage à des agents de police lors de l'exercice de leurs fonctions, les mis en cause ont été placés en détention provisoire en attendant leur jugement le 23 du mois en cours. Les trois jeunes avaient usé d'injures et de jets de pierres au passage d'une patrouille de police aux heures du confinement. Un renfort appelé par les agents sur place avait permis d'arrêter les trois jeunes.

Amine B.

LUTTE CONTRE LA COVID-19

Sonatrach fait don d'équipements médicaux à la PCH

LA COMPAGNIE nationale Sonatrach a fait, avant-hier à Alger, un don d'équipements médicaux au profit de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), en guise de contribution à la lutte contre le nouveau coronavirus (Covid-19).

La cérémonie de remise du don s'est déroulée en présence du ministre de la Santé, de la Population et de la Réformé hospitalière, Abderrahmane Benbouzid et du ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, ainsi que du P-dg de la Sonatrach, Toufik Hakkar et de la directrice générale de la PCH, Fatima Ouakti. A cette occasion, le ministre de l'Énergie a affirmé que la Sonatrach, "société citoyenne", est, comme à son accoutumée, "toujours présente lors des moments difficiles que traverse le pays et la voilà, aujourd'hui, prendre l'initiative, en cette conjoncture marquée par la propagation du nouveau coronavirus, pour faire don de respirateurs artificiels et d'autres équipements médicaux au profit de la PCH qui, à son tour, va les distribuer aux établissements hospitaliers qui en ont besoin".

Il a également mis l'accent sur l'importance de la sécurité sanitaire du pays et le rôle de la solidarité nationale, soulignant l'impératif de fédérer toutes les énergies pour faire face à ce défi. Mettant en avant la solidarité de la Sonatrach avec le secteur de la santé, le ministre a estimé que le rôle de son secteur consistait également à offrir de telles aides, jusqu'à la disparition de cette maladie.

A cet effet, M. Attar a salué les efforts du corps médical, qui est en première ligne dans la bataille contre la Covid-19, appelant à sa protection, afin de lui permettre de s'acquitter pleinement de ses missions sur le terrain, pour la préservation de la santé de citoyens.

De son côté, M. Benbouzid a salué cette initiative et le soutien apporté par les autres secteurs à celui de la santé dont l'énergie représenté par la Sonatrach, à même de contribuer au renforcement des capacités nationales en matière de lutte contre la covid-19.

A ce propos, le ministre a rappelé que l'Algérie, à l'instar de tous les pays du monde, lutte contre un "ennemi commun", estimant que les aides offertes par le secteur de l'énergie "font partie des meilleurs dons de solidarité", ce qui "confortera davantage le secteur sanitaire et améliorera la qualité de prise en charge des patients".

H. B.

SELON LE PRÉSIDENT DE L'ONPLC

Une stratégie pour lutter contre la corruption en décembre

L'avant-projet de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption sera bientôt soumis aux autorités publiques. C'est ce qu'a indiqué avant-hier à Alger, le président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Tarek Kour, précisant qu'après l'approbation des autorités publiques, il sera confié à une commission qui se chargera de la rédaction de la version finale de cette stratégie.



«L'avant-projet de cette stratégie est dans sa phase finale et sera bientôt soumis aux autorités publiques», déclare M Kour, lors d'une session de consultations techniques internationales liées à l'élaboration de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption, tenue par visioconférence. Il a fait savoir dans ce sens que celle-ci «devrait être dévoilée en décembre prochain, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la corruption, célébrée le 9 décembre».

L'ONPLC prévoit l'entrée en vigueur de cette stratégie dès l'entame de l'année prochaine, selon son président, conformément au plan 2021-2025, élaboré par cet organe pour la mise en œuvre de cette stratégie nationale. Il a précisé que celle-ci sera opérée par secteur et des cartographies de risques ont été déjà établies pour des secteurs comme les finances, le commerce, la santé et d'autres.

S'inscrivant dans la dynamique d'une «Algérie nouvelle sans corruption», cette stratégie s'articule sur cinq principaux axes.

«La transparence et la moralisation de la vie publique, la participation de la société civile et des médias à la prévention et la lutte contre la corruption, la promotion de la transparence et de l'intégrité du secteur économique, le renforcement du rôle et des capacités des organes de contrôles et de la justice dans la lutte contre la corruption, ainsi que la coopération internationale et le recouvrement des avoirs», a fait savoir le même responsable. «Cette stratégie nationale veillera à bannir la corruption dans une perspective de transformation de la société algérienne et dans un souci de protection et de bonne gestion des deniers publics». Selon le même responsable, la nouvelle stratégie aspire également à «asseoir un Etat de droit consacrant la transparence et la redevabilité dans la gestion des affaires publiques».

Elle contribuera ainsi à l'accomplissement des objectifs de l'agenda 2063 de l'Union Africaine, à la réalisation des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030, ainsi qu'à l'implémentation d'un climat politique, économique et social intègre, conformément aux exigences de la convention des Nations-Unies contre la corruption.

Intervenant à la même occasion, la représentante résidente du programme des nations unies pour le développement en Algérie (PNUD), Blerta Aliko, a salué les efforts de l'ONPLC dans l'élaboration de cette stratégie, affichant la disponibilité du PNUD dans l'accompagnement de l'élaboration ou la mise en œuvre de cette stratégie. Rappelant que plus de 5% du PIB mondial, soit des milliers de milliards de dollars, disparaissent annuellement dans des pratiques de corruption (blanchiment, fraudes fiscales, drogues, trafic d'armes), Mme Aliko a indiqué que la corruption met en péril le bien-être des sociétés, d'où «le devoir de la combattre dans l'intérêt commun».

Pour sa part, le représentant du ministère des affaires étrangères, Moulay Larbi Chaalal, a indiqué que cette rencontre est «une étape supplémentaire dans le processus de l'élaboration de cette stratégie entamé il y'a sept mois». Il a estimé que qu'après les consultations nationales ayant regroupé les acteurs nationaux, «cette séance technique avec les experts internationaux vient compléménter et enrichir le travail accompli jusque-là». L'objectif de cette consultation technique internationale, selon lui, est d'intégrer les normes et les pratiques internationales dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption, permettant d'améliorer son projet et assurer la réussite de sa mise en œuvre.

Pour rappel, l'Algérie, qui compte parmi les premiers Etats signataires de la convention des Nations-Unies contre la corruption en 2004, a vu la promulgation d'une loi relative à la prévention et la lutte contre la corruption en 2006. Depuis, plusieurs organismes censés lutter contre ce phénomène dévastateur ont été installés, à l'image de l'Office central de répression de la corruption (OCRC) et l'ONPLC. Dès lors, le pouvoir d'action de ces deux instances est resté significativement rogné. Ce n'est qu'après 14 ans que les autorités ont pensé à établir une stratégie de lutte contre ce fléau, ayant gangréné le tissu administratif et mis à genoux l'économie nationale.

A. Mehdid

TOURISME

Hamidou examine avec les partenaires sociaux la situation du secteur

LE MINISTRE du Tourisme, de l'Artisanat et du travail familial, Mohamed Hamidou, s'est entretenu, avant-hier, avec le président du Syndicat national des agences de tourisme et de voyages (SNAV), le président de la Fédération nationale des associations des agences de tourisme et de voyage (FNAT), le Secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs du commerce et du tourisme (FNTCT) et le président de la Fédération nationale des hôteliers (FNHC). Ces rencontres qui s'inscrivent dans le cadre de la consolidation du dialogue et du rapprochement avec les différents partenaires sociaux et professionnels, ont été l'occasion de discuter de la situation induite par la propagation de la Covid-19 et ses incidences socio-économiques sur le secteur, précise un communiqué du ministère. Les entretiens ont permis d'étudier des propositions visant à faciliter l'accès à des crédits bancaires bonifiés, alléger les procédures du remboursement des créances et à ajourner le paiement de diverses charges et engagements sociaux et fiscaux, précise la même source.

Se félicitant des discussions qui ont été l'opportunité d'un diagnostic des différentes préoccupations et difficultés induites par la propagation de l'épidémie de Coronavirus et son impact sur l'activité touristique, M. Hamidou a rappelé l'engagement de l'Etat à accompagner les opérateurs du secteur à tous les niveaux, en vue de surpasser cette crise sanitaire que traverse le pays et alléger ses répercussions sur l'activité du tourisme. M. Hamidou n'a pas manqué de saluer les efforts consentis par les différents opérateurs en vue de contribuer, dans une large mesure, à l'effort national de lutte contre la propagation du nouveau Coronavirus. Le ministre a mis en avant l'importance de travailler ensemble pour surpasser cette étape difficile et préparer, par la suite, la relance de l'activité touristique, à travers la réactivation du Conseil national du tourisme en vue de consolider l'action intersectorielle pour un véritable développement du secteur du tourisme, soulignant l'importance de maintenir de tels cadres de concertation, comme espaces d'échanges et de propositions, conclut le communiqué.

M. B.

START-UP

Des réunions tous les jeudis avec les porteurs de projets

LE MINISTRE délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up, Yacine Oualid, organise chaque jeudi une rencontre à son siège, avec les start-up et les jeunes porteurs de projets innovants, a indiqué avant-hier le ministère délégué dans un communiqué. "Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up, organise chaque jeudi de 10h à 13h, une rencontre au sein du siège du ministère, avec les start-up et les jeunes porteurs de projets innovants, dans le cadre de l'initiative "Startup Meetup", fait savoir la même source. Selon le communiqué, cette action de proximité a pour objectif de discuter des sujets et problématiques liés à la promotion et au développement des start-up en Algérie et à recueillir les propositions des acteurs de l'écosystème start-up en vue de la mise en place des conditions adéquates à même de consolider le rôle desdits acteurs dans la croissance économique nationale. Pour prendre part à cette rencontre, le ministère délégué met à la disposition des concernés l'adresse email : contact@startup.dz, afin de soumettre leurs demandes accompagnées d'une fiche descriptive de l'objet de la start-up et/ou du projet innovant.

H. B.

PORT DE MOSTAGANEM

Exportation de plus de 30 000 tonnes de rond à béton

PLUS de 30 000 tonnes de rond à béton ont été exportées durant le premier semestre 2020 vers les Etats-Unis, le Canada et le Royaume-Uni via le port de Mostaganem, a-t-on appris, vendredi, auprès de la Direction du commerce de l'Entreprise Portuaire de Mostaganem (EPM). Ces opérations d'exportation s'inscrivent dans le cadre d'une convention signée entre l'EPM et le Complexe sidérurgique Tosyali de Bethioua (W. Oran) en novembre dernier, indique la même source, soulignant l'importation programmée de 550 000 tonnes de plaques de fer à construire et l'exportation de 100 000 tonnes de rond à béton vers plusieurs destinations.

Au total, 152.797 tonnes de plaques de fer (alliages d'acier) ont été importées durant la même période d'Italie, de la Norvège de la Russie et de l'Ukraine à bord de 12 navires, en plus de 17.460 tonnes de fils de fer (rouleaux de fer) importées de Turquie via deux navires pour le compte du même opérateur économique. Le port de Mostaganem s'est transformé depuis l'année dernière en axe stratégique des exportations de rond à béton (85.400 tonnes) et de tuyaux de fer (2.327 tonnes), notamment vers les Etats unis, le Canada et la Belgique, en sus de l'importation de 1 million de tonnes de divers produits ferreux durant les deux dernières années (2018 et 2019), ajoute la même source. Le volume des exportations via le port de Mostaganem a été estimé à 44.830 tonnes, durant le premier semestre 2020, en majorité des produits ferreux et de l'hélium (3.159 tonnes), de par les fruits et légumes et les produits alimentaires (655 tonnes) entre autres marchandises avec une baisse de 40% par rapport à la même période de l'année dernière, a-t-on précisé.

M. B.

PALESTINE

Appels à la libération de tous les prisonniers malades

Les représentants des commissions chargées des affaires des prisonniers ont demandé la libération immédiate et sans condition du prisonnier Kamal Abu Wa'ar et de tous les autres prisonniers malades, en prélude de libérer tous les prisonniers palestiniens dans les geôles d'occupation israéliennes.

Dans un communiqué de presse publié jeudi à Ramallah, les représentants ont affirmé que les prisonniers subissent une attaque farouche depuis le début de la propagation de COVID-19, ce qui constitue une violation considérable des normes internationales qui protègent les prisonniers et assurent leur libération en cas d'épidémie.

En outre, Qadri Abu Bakr, directeur de la commission des affaires des prisonniers et ex-prisonniers, a appelé le monde et les organisations humanitaires à libérer les prisonniers malades, les âgés, les femmes et les mineurs.

Il a ajouté que tous les pays ont relâché des centaines de prisonniers, contrairement à l'occupation qui refuse de ne libérer aucun prisonnier, ce qui a causé la mort de certains d'entre eux, tels que Sami Abu Diak.

Abu Bakr a rapporté que le prisonnier malade Abu Wa'ar est atteint d'un cancer de la gorge et son état de santé s'est gravem6ent détérioré ces derniers jours, ainsi qu'il a été testé positif au COVID-19.

Il a affirmé de plus, que des centaines d'autres prisonniers souffrent des problèmes de santés, y compris : le prisonnier Mohammed Salah El-Dein qui atteint d'un cancer et a été condamné à deux ans de prison ferme, Nidal Abu Ahour, de 46 ans,



atteint d'un cancer et souffre d'insuffisance rénale, ainsi que Muafaq Arouk, un prisonnier âgé qui souffre d'un état de santé très critique, après avoir subi une opération chirurgicale de diminution de l'estomac et d'une tumeur intestinale.

Il a mis en lumière de la gravité de l'état de santé du prisonnier Abu Wa'ar, soulignant l'urgence d'intervenir immédiatement pour sauver sa vie, particulièrement après son infection par le Coronavirus.

Abu Bakr a indiqué que l'occupation vise à propager l'épidémie de Coronavirus parmi les palestiniens, à travers ses incursions menées dans les maisons palestiniennes par les soldats israéliens infectés par le virus.

Il a ajouté en outre, que les deux prisonniers Fadi Ghuneimat et Oday Shehadeh entament une grève de la faim depuis 24 jours consécutifs, ainsi que le prisonnier Mohammed Abu Rub est toujours isolé dans la prison israélienne de 'Beersheba'.

De sa part, l'une des avocats d'Addameer (l'Association palestinienne pour les droits de l'homme et l'aide aux prisonniers) a fait savoir que l'administration pénitentiaire prive les avocats de rencontrer les prisonniers, ce qui représente une violation contre leur droit d'avoir un procès équitable. Elle a ajouté que les autorités de l'occupation exploite la pandémie de COVID-19 pour imposer plus de harcèlements contre les prisonniers, particulièrement la privation des visites de leurs familles. **R. I.**

SAHARA OCCIDENTAL

Le Conseil de sécurité appelé à inclure les droits de l'Homme dans la MINURSO

LE GROUPE de soutien de Genève pour la protection et la promotion des droits de l'Homme au Sahara occidental, a appelé jeudi le Conseil de sécurité de l'ONU à inclure un chapitre sur les droits de l'Homme dans le mandat la Mission des Nations Unies pour le Référendum au Sahara occidental (MINURSO).

Rappelant que le Sahara occidental est inscrit dans la liste des Territoires non autonomes depuis 1963 et que le Peuple Sahraoui est sous occupation militaire illégale depuis 1975 et qu'il attend l'organisation du référendum d'autodétermination et d'indépendance depuis 1992, le Groupe qui englobe plus de 200 organisations, a demandé, dans une lettre ouverte au Président du Conseil de sécurité de l'ONU, Christoph Heusgen, «aux membres du Conseil de sécurité d'inclure un chapitre sur les droits de l'Homme dans le mandat de la MINURSO et de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires prévus par la Charte afin que celle-ci puisse porter à terme, dans les plus brefs délais, son mandat principal pour lequel elle a été créée».

Les 214 organisations du Groupe de soutien de Genève ont rappelé, dans la lettre «la responsabilité principale de l'Organisation des Nations Unies à l'égard du peuple du Sahara occidental».Elles ont a également demandé au Secrétaire général de l'ONU de «nommer une personnalité indépendante comme Envoyé Personnel afin qu'il poursuive l'excellent travail mené par l'ancien Président Horst K?hler», appelant la Haut-Commissaire aux droits de l'Homme de l'ONU à reprendre la Mission technique initiée en 2015 et de mettre en place un programme d'assistance technique et de renforcement des capacités avec le représentant reconnu du Peuple sahraoui, le Front Polisario».

L'AUTODÉTERMINATION DU PEUPLE SAHRAOUI, UN DROIT INALIÉNABLE

Le Groupe de soutien de Genève a également tenu a rappeler que «dans son rapport, la Mission de visite des Nations Unies au Sahara occidental, sous occupation espagnole (mai/juin 1975) avait souligné que le Comité spécial pour la décolonisation en 1964 avait déjà regretté le retard qu'apportait la Puissance administrante (Espagne) à libérer le Territoire de la domination coloniale».

Les membres de la Mission avaient clairement indiqué que, suite à nombreux entretiens, la majorité de la population sahraouie était manifestement en faveur de l'indépendance, a-t-on affirmé.

Et d'ajouter: «L'invasion et l'occupation prolongée du Sahara occidental par le Royaume du Maroc a été la cause et continue d'être la cause de violations graves et systématiques des droits humains fondamentaux du Peuple sahraoui, ainsi que de violations graves du Droit International Humanitaire».

«Parmi celle-ci, on peut citer la violation persistante des articles 31 - 32 (interdiction de la contrainte, de la torture et des sévices corporelles), Article 33 (interdiction des peines collectives, de l'intimidation, des pillages et des représailles), Article 49 (interdiction de la déportations, des transferts et des évacuations), Article 53 (interdiction de détruire des biens mobiliers ou immobiliers, appartenant individuellement ou collectivement à des personnes privées), and Article 76 (concernant le traitement des détenus) de la Quatrième Convention de Genève», a dénoncé le Groupe, indiquant que «certaines de ces violations pourraient être considérées comme des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et comme génocide culturel».

«La Note de cadrage en vue du débat public de haut niveau, publiée par la présidence allemande du Conseil de sécurité, souligne que les opérations de paix des Nations Unies sont censées, à juste titre, prévenir les violations des droits de la personne ou y mettre fin, ainsi que protéger les civils», a souligné le Groupe de soutien dans sa lettre.

«Ceci est d'autant plus vrai dans le cas de la MINURSO puisqu'il s'agit de la seule Mission de Paix dont la tâche principal est d'assurer l'application d'un droit fondamental des peuples : le droit à l'autodétermination et à l'indépendance», a-t-on insisté.

Le Groupe de soutien de Genève pour la protection et la promotion des droits de l'Homme au Sahara occidental a également indiqué qu'il «partage l'opinion exprimée par la Haut-Commissaire aux droits de l'Homme lors du débat de haut niveau que les composantes des droits de l'Homme ont un rôle essentiel à jouer pour contribuer aux objectifs généraux des opérations de paix afin de soutenir les processus politiques et de paix». **R. I.**

ÉTATS-UNIS

Républicains, ils choisissent tout sauf Trump

ALORS que Donald Trump baisse dans les sondages, certains républicains font campagne contre sa réélection à coups de témoignages personnels et de publicités efficaces sur les réseaux sociaux.

Ils existaient déjà en 2016, mais leur mouvement avait alors échoué. Quatre ans plus tard, les « Never Trumpers », ces républicains qui refusent de voter pour Donald Trump, persévèrent. Les derniers sondages leur donnent de l'espoir. Donald Trump est devancé de plus de neuf points au niveau national par le démocrate Joe Biden. Même les États-clés comme la Floride ou la Pennsylvanie semblent lui échapper. En Virginie, dans la banlieue aisée de Washington, Linda Bassert votera démocrate pour la première fois en novembre. Elle avait déjà refusé de voter pour le magnat de l'immobilier en 2016. Le fait qu'il ait roulé ses partenaires commerciaux dans la farine et qu'il soit revenu sur sa parole plusieurs fois en disait long sur sa personnalité et sur son futur comportement à la Maison Blanche , explique cette gérante d'un magasin de décoration. Ses craintes ont été confirmées. C'est un président encore plus mauvais que ce que je pensais. Il s'est entouré de pantins, il n'écoute personne. Il repousse nos alliés, maltraite les autres et n'accepte aucune responsabilité personnelle.

Linda Bassert en veut au milliardaire pour sa gestion de la crise sanitaire : Son comportement a coûté des vies à ce pays. Il a fait du port du masque une posture politique (après des mois de résistance, il a fini par sortir masqué en public la semaine dernière, NDLR). Résultat, mon propre frère, qui soutient Donald Trump, refuse d'en porter un.

Campagne électorale oblige, des centaines de républicains crient haut et fort leur opposition à la réélection du président. Certains sont célèbres, comme l'ex-candidat républicain Mitt Romney. D'autres, comme Linda, témoignent sur le site intitulé Les électeurs républicains contre Trump . Ses membres ont compris que pour convaincre l'électorat républicain le plus large possible, les conversations dans les salons feutrés et les éditoriaux dans les revues conservatrices ne suffisent plus. Ses membres, dont l'avocat George Conway qui est marié avec une proche collaboratrice de Trump, descendent donc dans l'arène des réseaux sociaux.Le Lincoln Project finance des publicités coup de poing contre Donald Trump. Sous le leadership de Donald Trump, notre pays est plus faible, plus malade et plus pauvre , assène l'une d'entre elles sur une musique triste et des images d'hôpitaux. Un autre clip, accompagné du hashtag #Trumpisnotwell (Trump ne va pas bien), se moque de la difficulté du président à descendre une rampe après un discours. Les Never Trumpers sont entrés dans la bataille finale. Ils savent que si Donald Trump est réélu, leur mouvement sera enterré une fois pour toutes. Ces républicains comptent sur une défaite du milliardaire, la plus cinglante possible, pour reprendre la main sur leur parti en 2024.

R. I.

MC ALGER: ABDELLATIF BOURAYOU NOUVEAU DIRECTEUR SPORTIF

LE MC ALGER a annoncé mercredi la nomination d'Abdellatif Bourayou au poste de directeur sportif du club algérois de Ligue 1 pour une durée de 24 mois.La cérémonie de la signature du contrat de Bourayou s'est déroulée au siège du MC Alger en présence des membres du conseil d'administration, précise la même source. Bourayou succède à Fouad Sakhri qui avait été limogé de son poste en janvier 2020 par Sonatrach, actionnaire majoritaire du club.Le nouveau directeur sportif du MCA est un ancien entraîneur du club dans les années 1980 avant d'aller exercer son métier dans les pays du Golfe.

LEEDS ET BRENTFORD S'INTERRESSENT À LAROUCI

EN MANQUE de temps de jeu à Liverpool, les discussions entre Larouci et son club sont au point mort, et le club souhaite vendre sa jeune pépite. Le jeune latéral gauche de 19 ans n'a joué que deux matchs seulement avec l'équipe première de Liverpool et les dirigeants des Reds veulent déjà le vendre en fin de saison, surtout que le joueur veut tenter une nouvelle expérience.Selon Goal, Leeds de Marcelo Bielsa et Brentford ont tous les deux montré un réel intérêt pour le natif d'El Oued et souhaitent l'avoir dans leur effectif. Pour l'instant aucune offre n'a été transmise à la direction de Liverpool et ne s'agit que d'un intérêt indique la même source .
Portugal : Kiko Zarabi signe à Torrense
Le défenseur algérien Kheireddine Zarabi dit «Kiko», agé de 35 ans, rejoint la formation de Torrense après 4 saisons à Covilha en Liga Vitalis. L'ex international espoir qui a débarqué au Portugal il y'a de cela 11 ans va ainsi connaitre son septième club au pays de Cristiano Ronaldo, après Belenenses, Vitoria Setubal, Leixoes, Arouca, Uniao Madeira et le Sporting Covilha. Après être passé par le RC Kouba, l'ES Sétif et le CR Belouizdad, le petit frère d'Abderraouf Zarabi a passé un an et demi en Finlande et une demi-saison à Nimes en Ligue 2 française. Kiko qui passe aussi ses diplômes d'entraîneur (il a obtenu l'UEFA C) entame tranquillement une fin de carrière de joueur avec l'Uniao Torrense en Divsao II (D3).

GHEZZAL OUVRE ENFIN SON COMPTEUR DE BUTS AVEC LA FIORENTINA (ITALIE)

L'INTERNATIONAL algérien Rachid Ghezzal a inscrit son premier but de la saison avec la Fiorentina, lors de la victoire (3-1) en déplacement face à Lecce, mercredi pour le compte de la 33e journée de Serie A. Titularisé face à Lecce, Ghezzal, auteur d'un coup-franc direct bien enveloppé à la 38e minute de jeu (2-0), «a été l'une des notes positives de la Fiorentina», selon la presse locale. Il a d'ailleurs obtenu la meilleure note du match avec Cutrone et Chiesa (7,5).Détenu par Leicester, le milieu de terrain algérien a réussi ainsi son premier but en Italie après 17 matchs joués. Avant sa réalisation, Rachid Ghezzal a été dernière le penalty obtenu par la «Viola» après dix minutes jeu, mais raté par son coéquipier Pulgar. Le joueur de 28 ans avait été prêté en septembre dernier par Leicester
City à la Fiorentina pour un montant de 10 millions d'euros .

Le CR Belouizdad, club mythique qui a l'âge de l'indépendance nationale

Le CR Belouizdad, «club mythique qui a l'âge de l'Indépendance nationale», fête mercredi son 58e anniversaire avec l'objectif de son président, Charaf-Eddine Amara, de le rendre «viable», en lui concoctant notamment un programme sportif «ambitieux» et un projet économique «rigoureux».

Dans une lettre écrite à l'occasion de l'anniversaire du CRB, Charaf-Eddine Amara a indiqué que le club algérois «doit rester une forte identité et devenir une marque de la performance sportive et de la réussite économique», et ce «58 ans après la Libération, 58 ans après la création du club dans le cœur palpitant des manifestations du 11 décembre 1960 à Alger, qui furent décisives pour l'Indépendance nationale». Le patron de Madar Holding, actionnaire majoritaire, s'est engagé à faire du Chabab «un club viable, en renforçant les politiques de formation des jeunes et en lui appliquant un modèle sportif ambitieux et un projet économique rigoureux. Deux édifices s'appuyant sur un stade moderne, aux normes internationales, qui en sera la vitrine sportive et économique et l'espace social et culturel de ses fans. Inspirés que nous sommes alors par le modèle allemand fondé sur l'accessibilité du billet, la génération de revenus auprès de partenaires, un merchandising dynamique et surtout une parfaite maîtrise de la connaissance du vaste public du CRB». Selon lui, «depuis le 15 juillet 1962, les joueurs, le palmarès et les différents dirigeants du club ont développé une culture unique en son genre, reposant sur une revendication identitaire forte et un jeu porté sur l'offensive. Le tout forgeant au final une culture de la gagne qui a permis à Madar d'aider le club à quitter les catacombes de la relégation et à se hisser au sommet du football de l'élite nationale, en un temps record ! A devenir finalement un acteur essentiel du football national, avant d'être, demain, un mythe sportif moderne, un champion qui se rétablit de l'échec, gagne avec le cœur et imagine le futur».

CLIN ŒIL

Par ailleurs, M. Amara a évoqué indirectement le titre de champion d'Algérie 2019-2020 que le CRB, leader du championnat, réclame après la suspension de la saison en raison de la pandémie de coronavirus, mais dont la Fédération algérienne de football en débattra en Assemblée générale extraordinaire. «Le CRB, c'est beaucoup plus qu'un club de football. C'est une grande famille algérienne. Un club qui exprime l'exaltation de l'identité locale et la popularité nationale. Une notoriété forgée notamment grâce à son palmarès qui compte six titres de champion d'Algérie (....), huit Coupes nationales, une Coupe de la Ligue, une Supercoupe et trois Coupes du Maghreb des clubs champions», a-t-il dit. Le club «représente aujourd'hui la réussite sportive reposant sur l'amour du beau jeu, la formation des jeunes, le recrutement des talents, le management compétent et stable et surtout une forte identité culturelle qui se fond dans la ville et se confond avec le pays. Une identité locale, régionale et nationale qui n'a pas empêché le CRB de rester fidèle à son caractère, cette spécifique manière d'être Belcourtois, d'être pour le Chabab, d'être CRB comme le furent symboliquement Lalmas et Yamaha» (Paix à leurs âmes), a-t-il ajouté. Et de poursuivre : «Le CRB, Chabab Riadhi de Belcourt des origines ou Chabab Riadhi Belouizdad de la continuité historique, c'est plus qu'un club, comme le dit la devise déjà universelle. Le CRB est en effet une part de l'identité de chaque Belcourtois, de chaque Algérois, de chaque Algérien qui a le sang rouge comme celui du maillot des équipes au légendaire scapulaire. Le fameux +V+ caractéristique du maillot qui renvoie aux victoires du club, à son palmarès et à sa culture de la performance». Pour le P-dg de Madar Holding, «le CRB est l'étendard de son vaste territoire composé des quartiers populaires au cœur de la capitale et d'espaces de soutien plus larges encore à travers l'ensemble du pays.
Le CRB, c'est, entre autres à Alger, Belcourt, Ruisseau, Place du 1er-Mai, Harcha, Dar El Babor, Sidi M'hamed, Laquiba, Oued Kniss, Les Annassers, El Madania, Bir Mourad Raïs, El Mouradia, et bien d'autres communautés de supporteurs à travers le pays.L'ADN du CRB, c'est bien sûr l'histoire de sa genèse et de son évolution depuis 1962, mais ce sont surtout tous ces territoires d'amour pour un club qui a aujourd'hui l'âge de l'Indépendance du pays. Soit 58 ans de rêves de gloire sportive et de développement prospère du pays imbriqués !»

Football / CAN-2023 : La phase finale se déroulera en juin et juillet (CAF)

LE SECRÉTAIRE général de la Confédération africaine de football (CAF), le Marocain Abdelmounaim Bah, a annoncé jeudi que la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 en Côte d'Ivoire, se jouera en juin et juillet, soit en plein été. «La CAN-2023 est prévue pour juin - juillet car, pour être clair, dans le règlement, nous avons décidé de jouer toutes les phases finales à cette période», a déclaré Bah à BBC Sport Africa. La précédente CAN-2019, remportée par l'Algérie en Egypte, s'était déroulée pour la première fois durant l'été. La prochaine phase finale, qui devait se jouer du 9 janvier au 6 février 2021 au Cameroun, a été reportée à 2022 en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), mais reste maintenue en hiver en raison des conditions météorologiques défavorables durant l'été dans ce pays. «A ce jour, nous n'avons pas reçu la même demande des autorités ivoiriennes», a ajouté le SG de la CAF. Selon BBC Sport Africa, «étant donné que la Côte d'Ivoire subit son mois le plus humide de l'année en juin, une telle demande ne doit pas être exclue. Cependant, le passage à des dates antérieures en 2023 pourrait s'avérer difficile car la Coupe du monde 2022 est prévue du 21 novembre au 18 décembre». Avec une CAN au début de 2022 et au milieu de 2023, et la Coupe du monde de 2022, cela signifie que certains des meilleurs footballeurs africains pourraient jouer trois tournois majeurs en l'espace de 18 mois. Répondant à une question relative à la succession de deux CAN en l'espace d'une année (2022 et 2023), le président de la CAF, Ahmad Ahmad, ne s'était pas montré inquiet lors d'un récent point de presse, tenu le 30 juin dernier par visioconférence à l'issue de la réunion du Comité exécutif. «Ce n'est pas la première fois que la CAF organise deux éditions de suite en une année, c'était le cas en 2012 et 2013», a-t-il rappelé.

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 ET 2 (2019-2020) :

La FAF décide de convoquer une AGEx pour trancher l'avenir de ses compétitions

Le Bureau exécutif de la Fédération algérienne de football a décidé mercredi de convoquer une Assemblée générale extraordinaire (AGEx) pour se «prononcer» sur l'avenir des compétitions, suspendues depuis mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), a appris l'APS auprès de l'instance fédérale.

Réunis au niveau du siège de la FAF à Dely-Ibrahim (Alger) sous la présidence de Kheïreddine Zetchi, les membres du Bureau fédéral ont discuté de deux propositions qui seront soumises plus tard à l'assemblée générale dans le cas où cette dernière viendrait à valider l'arrêt définitif de la compétition. La première consiste à décréter une saison blanche sans déclarer de champion, ni de promus ou de relégués, alors que la seconde est de recourir au classement arrêté à la 22e journée, quand la compétition a été suspendue, pour décerner le titre au leader et désigner les représentants aux compétitions internationales, en plus des promus et des relégués, précise la même source. Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) avait décidé de suspendre, depuis le 16 mars, l'ensemble des activités et compétitions sportives en raison de la pandémie de Covid-19. Jeudi dernier, il a annoncé ne pas autoriser «pour le moment» la reprise des compétitions .Réactions de certains responsables de club, à l'issue de la décision prise mercredi par le Bureau exécutif de la Fédération algérienne de football (FAF) de convoquer une Assemblée générale extraordinaire (AGEx) pour se prononcer sur l'avenir des compétitions, suspendues depuis le 16 mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19) :



RÉACTIONS DES CLUBS :

- Taoufik Kourichi (directeur du pôle compétitif et porte-parole du CR Belouizdad/Leader) : «Nous sommes toujours dans le flou. Il s'agit d'une décision qui fait durer le suspense. J'aurais aimé que le Bureau fédéral décide de mettre un terme définitif à la saison, d'autant qu'il a les prérogatives, selon l'article 82 des statuts, nous sommes devant un cas de jurisprudence. Il y a aussi l'article 29 des statuts, relatif à la convocation d'une AGEx, cette dernière ne pourra en aucun cas trancher l'avenir du championnat. Pour gagner du temps, l'idéal aurait été d'arrêter la saison et de convoquer une AGEx qui se prononcera sur la suite à donner. Nous n'avons aucune visibilité par rapport à l'actuel exercice, ou bien la saison prochaine. Soyons objectifs, le nombre de cas de Covid-19 ne cesse d'augmenter, le danger demeure toujours présent et le sera pour longtemps. Impossible de reprendre dans de telles conditions, c'est vraiment compliqué. Malheureusement, nous sommes en train de tourner en rond».

- Abdenacer Almas (président du Conseil d'administration du MC Alger/3e) : «Je pense que le Bureau fédéral de la FAF a opté pour la sagesse en prenant cette décision qui traduit sa volonté de faire participer la partie prenante pour trancher une fois pour toute l'avenir du championnat. L'assemblée générale est souveraine. Nous respecterons la décision qui sera prise à l'issue de cette AGEx. Tout le monde veut être fixé sur le sort qui sera réservé au championnat, le suspense n'a que trop duré».

- Azzedine Arab (président du Conseil d'administration de l'ES Sétif/2e) : «C'est un scénario que nous avons redouté. Nous sommes dans une situation assez compliquée. La FAF aurait dû assumer ses responsabilités. Le flou persiste toujours et la décision du Bureau fédéral nous fait revenir à la case départ. L'interdiction des rassemblements est toujours en vigueur, ce qui pourrait retarder la tenue de l'AGEx».

- Azzedine Bennacer (président du NC Magra/Dernier) : «C'était une décision prévisible. La FAF ne veut pas assumer ses responsabilités. En recourant à l'AG, elle s'en lave les mains. Nous avons perdu assez de temps, il fallait prendre la décision de convoquer une AGEx plus tôt, en juin dernier par exemple.

Je pense qu'il n'y aura pas de relégation, tout en décidant de faire accéder les quatre premiers de la Ligue 2 pour former une Ligue 1 à 20 clubs et satisfaire tout le monde. Il reste à trancher la question du titre, l'octroyer ou non au CR Belouizdad. Le dernier mot reviendra à l'AG».

FAF : Trois hypothèses soumises à l'AGex en cas de décision de mettre fin à la saison

LE BUREAU exécutif de la Fédération algérienne de football (FAF), proposera trois hypothèses : saison blanche, désignation d'un champion sans relégation et désignation d'un champion avec accession et relégation, si les membres de l'Assemblée générale convoqués en session extraordinaire décident de mettre fin à la saison en cours, a indiqué mercredi le vice-président de la FAF, Amar Bahloul. Réunis mercredi avec les présidents des Ligues régionales les membres du Bureau exécutif de la FAF, présidé par Kheireddine Zetchi, ont décidé mercredi de convoquer une Assemblée générale extraordinaire (AGEx) pour se «prononcer» sur l'avenir des compétitions, suspendues depuis mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19). «L'Assemblée générale est la structure légale habilitée à prendre une décision de cette ampleur. Le Bureau fédéral soumettra deux propositions, à savoir, poursuivre la saison 2019-2020 ou mettre fin aux compétitions», a déclaré Bahloul à l'issue de la réunion du Bureau fédéral. «Si les membres de l'Assemblée générale convoqués en session extraordinaire décident de mettre fin à la saison en cours, nous soumettrons trois hypothèses : la première consistant à décréter une saison blanche (sans déclarer de champion), la deuxième de désigner un champion sans relégation, alors que la 3e hypothèse est de désigner un champion avec accession et relégation, en prenant en compte le classement arrêté à la 22e journée, quand la compétition a été suspendue», a-t-il poursuivi. Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) avait décidé de suspendre, depuis le 16 mars, l'ensemble des activités et compétitions sportives en raison de la pandémie de Covid-19. Selon le vice-président de la FAF, «aucune date n'a été retenue pour le déroulement de l'AGEx», soulignant qu'»il faudra d'abord aviser le ministère pour donner son aval quant au déroulement de ce rendez-vous avec la présence physique des membres, tout en respectant la distanciation, ou bien retenir l'option de son déroulement via visioconférence, comme recommandé par la Fédération internationale (Fifa)». Concernant la désignation des représentants algériens aux compétitions internationales, en plus des promus et des relégués, Bahloul a indiqué que «si les membres de l'AG décident de mettre fin à la saison, ces décisions sont des prérogatives du Bureau fédérale et seront prises au moment opportun». Le vice-président de la FAF a assuré que la décision de convoquer une AGex a été prise sans aucune arrière pensée contre quelques clubs mais plutôt pour faire participer toutes les parties concernées. «Nous avons deux championnats professionnels et 140 championnats chez les amateurs, qui ont également le droit de prendre part à la décision de mettre fin à la saison footbalistique», a-t-il conclu. Le Bureau fédéral de la FAF a maintenu à deux reprises sa décision prise le 30 avril pour la poursuite de la saison 2019-2020, tout en précisant que seuls les pouvoirs publics sont habilités à décider d'un éventuel retour aux activités sportives et footballistiques. Mais jeudi dernier, le ministère de la Jeunesse et des Sports a annoncé ne pas autoriser «pour le moment» la reprise des compétitions. Avant la suspension du championnat de Ligue 1, le CR Belouizdad occupait la tête du classement avec 40 points, devançant de trois longueurs ses deux poursuivants directs, l'ES Sétif et le MC Alger. Le Chabab et le «Doyen» comptent un match en moins.En Ligue 2, l'Olympique Médéa domine la compétition avec 42 points, soit deux de plus que son dauphin la JSM Skikda.

Football / Algérie : La FAF approuve la mise en place d'un collège technique national

LE BUREAU exécutif de la Fédération algérienne de football (FAF) a adopté le principe de la mise en place d'un collège technique national conformément au décret exécutif 14-330 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des fédérations sportives nationales et leur statut-type, rapporte jeudi l'instance fédérale sur son site. «Après une présentation du Directeur technique national (DTN) Ameur Chafik et débat, les membres du Bureau fédéral (BF) ont adopté le principe de la mise en place d'un collège technique. Les membres du BF ont chargé le DTN à l'effet de mettre en oeuvre ce projet et de présenter le dossier lors d'un prochain Bureau fédéral», précise la FAF dans un communiqué. Le BF, réuni mercredi au siège de la FAF à Dely-Ibrahim (Alger), s'est appuyé sur le statut-type des fédérations sportives (chapitre 2 : Modalités d'organisation et de fonctionnement, article 12 : La fédération sportive nationale comprend les organes suivants : l'Assemblée générale, le Président, le Bureau fédéral et le Collège technique), pour la mise en place d'un collège technique national. Le BF, élargi aux présidents des Ligues nationales (LFP, LNFA, LIRF, LNFF et LN futsal), s'est réuni pour aborder l'avenir du championnat. La FAF a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire pour se prononcer sur l'issue de la saison 2019-2020, suspendue depuis mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19).Le ministère de la Jeunesse et des Sports avait décidé de suspendre, depuis le 16 mars, l'ensemble des activités et compétitions sportives en raison de la pandémie de Covid-19. Jeudi dernier, il a annoncé ne pas autoriser «pour le moment» la reprise des compétitions.

OUM EL BOUAGHI

Plus de 28 000 comprimés psychotropes et trois véhicules saisis

LES ÉLÉMENTS de la Brigade de recherche et d'investigation (BRI) de la Sûreté de la wilaya d'Oum El Bouaghi ont procédé en coordination avec les forces de l'Armée nationale populaire (ANP), à la saisie de de 28.953 comprimés psychotropes et de trois véhicules, a indiqué avant-hier un communiqué de la cellule de communication et de relations publiques du même corps de sécurité.
Agissant sur informations faisant état d'un groupe d'individus transportant des comprimés psychotropes, les forces de la Sûreté ont dressé un plan de sécurité qui a permis l'arrestation de cinq individus et l'interception de trois véhicules utilisés dans l'opération, a précisé le communiqué. L'opération s'est soldée par l'interception du premier véhicule au niveau d'un barrage de sécurité à la sortie Ouest de la wilaya et l'arrestation de son chauffeur, âgé de 31 ans et issu de Constantine.
Cette opération a permis de saisir 15.616 comprimés psychotropes dissimulés à l'intérieur des portières du véhicule et d'une somme d'argent de 63.000 DA, a poursuivi la source. Les deux autres véhicules, ajoute la même source, ont été interceptés dans le territoire de la daïra de Sigus, en sus de l'arrestation de quatre individus arrêtés, venus des wilayas d'Alger et de Constantine, et de la saisie de 13.319 comprimés psychotropes cachées de la même manière à bord du véhicule.
Poursuivis pour « exercice de la profession de pharmacien sans document légal », « vente de matériels pharmaceutiques périmés et contrebande par un moyen de transport », les cinq individus arrêtés ont été présentés devant le procureur de la République, a conclu le communiqué.

R.R

AÏN TÉMOUCHENT

Démantèlement d'un réseau d'émigration clandestine et arrestation de 17 personnes

LA BRIGADE de recherche et d'intervention relevant des services de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Aïn Témouchent a démantelé un réseau de passeurs et arrêté 17 individus de différentes nationalités qui planifiaient une opération d'émigration clandestine vers les côtes espagnoles, a-t-on appris mercredi dernier auprès de cette instance de sécurité.
Lors de cette opération, il a été procédé à la saisie d'une embarcation de plaisance et d'un véhicule touristique, a-t-on indiqué à la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya.
Cette opération a été effectuée sur la base d'informations parvenues à la brigade faisant état d'individus de nationalités diverses qui préparaient une traversée clandestine en mer à bord d'une embarcation de plaisance. La mise en oeuvre d'un plan minutieux a permis de mettre en échec cette tentative d'émigration clandestine, a-t-on relevé de même source.
Suite à l'enquête préliminaire, les services de la brigade de recherche et d'intervention ont intercepté un véhicule touristique à la sortie ouest de la commune de Oulhaça (Aïn Témouchent), à bord duquel se trouvaient 5 individus suspects dont 3 ressortissants étrangers. Après avoir interrogé les personnes arrêtées, l'endroit où se trouvait l'embarcation devant assurer leur voyage en mer a été localisée.

R. R.

EL BAYADH/VENTE DE BÉTAIL

Les éleveurs appelés à opter pour les supports technologiques

Le président de la Chambre d'agriculture de la wilaya d'El Bayadh, Bouazza Lakhdar, a appelé jeudi les éleveurs, dont 22 000 sont inscrits à la chambre d'agriculture et qui disposent d'environ 2 millions de têtes de bétail, à opter en raison de l'actuelle situation sanitaire, pour la vente sur les supports technologiques modernes, dont les réseaux sociaux.



Le responsable a plaidé, dans une déclaration à l'APS, pour une coordination entre les services locaux et des éleveurs pour organiser l'activité de vente et trouver un moyen de la relancer en tenant compte de la santé du citoyen, qui est la priorité dans une telle conjoncture.
Il a également exhorté les éleveurs de vendre directement dans des étables pour réduire les contacts entre les citoyens. Interrogé sur cette question, le wali d'El Bayadh, Kamal Touchene, a déclaré que la réouverture des marchés hebdomadaires de bétail en prévision
de l'Aid El Adha dépend de l'amélioration de la situation sanitaire dans la wilaya, rappelant que la procédure de fermeture de tous ces marchés a été engagée depuis plus de 15 jours et reste pour une durée illimitée, dans le cadre des dispositions préventives de lutte contre la propagation de la pandémie du Covid-19.
Le responsable a mis en garde que des mesures seront prises contre toute infraction à cette décision en coordination avec les services compétents, surtout que plusieurs dépassements ont été enregistrés dont celui de marchés clandestins de vente du bétail sur le territoire de la wilaya, signalant que des sanctions ont été prises dans ce sens.
A noter que la fermeture des marchés à bestiaux dans la wilaya a poussé de nombreux éleveurs à créer temporairement des marchés parallèles à proximité des sites des marchés fermés, alors que certains maquignons proposaient leur bétail à la vente sur des axes routiers qui enregistrent un grand trafic automobile, dont l'axe de la RN 47 à la sortie de la ville d'El-Bayadh en direction vers la wilaya de Laghouat.
Pour sa part, le président de la Fédération de wilaya des éleveurs, Belmekhfi Abdelkrim, a déploré que la fermeture des marchés à bestiaux dans la wilaya d'El Bayadh, notamment celui de Bougtob deuxième au niveau national, a affecté les professionnels de la filière, qui ont subi des pertes importantes. La fermeture des marchés à bestiaux et l'interdiction du déplacement et le transport du bétail vers un nombre de wilayas, en particulier celles du Nord, ont fait baisser la demande à son plus bas niveau, surtout à l'approche de l'Aid El Adha où un grand mouvement des vendeurs du bétail est constaté, a indiqué le responsable.
Face à cette situation, qui a également causée une baisse des prix, M. Belmekhfi a appelé les responsables de la wilaya à revoir la décision de fermeture des marchés, à prendre des mesures réglementaires et ouvrir des points de vente qui tiennent compte des conditions sanitaires et préventives à même de contrer la propagation de l'épidémie du coronavirus, afin de permettre aux éleveurs de travailler.
En attendant, des éleveurs d'El Bayadh se contentent de se déplacer vers les wilayas limitrophes de Naama et de Saïda pour la vente de leur bétail aux marchés à bestiaux, ce qui est coûteux, a-t-il fait remarquer.

R. R.

BLIDA

Réouverture des marchés couverts et fermeture des marchés hebdomadaires

UNE DÉCISION de réouverture, à partir d'aujourd'hui jeudi, de tous les marchés couverts de proximité de la wilaya de Blida, fermés durant les deux dernières semaines, au titre des mesures de prévention contre le nouveau coronavirus, et de fermeture des marchés hebdomadaires, a été prise par les autorités locales a indiqué le wali, Kamel Nouisser.
«Cette décision a été prise sur la base des recommandations des services sanitaires, préconisant la réouverture des marchés couverts de proximité, avec la condition du respect des mesures préventives au niveau de ces espaces qui reçoivent du public, avec interdiction de l'exercice d'une quelconque activité commerciale, dans leurs périmètres», a indiqué à l'APS, M. Nouisser, en marge d'une visite de travail au nouveau pôle urbain de
Sefsaf, sur les hauteurs de Meftah. Dans le sillage de cette même mesure qui vise à relancer la dynamique commerciale et permettre la couverture des besoins des citoyens, il a été
également décidé la réouverture des grandes surfaces commerciales, avec pour condition de limiter leur activité à la vente des produits alimentaires, de nettoyage et de désinfection.Les rayons de vente de vêtements, et autres équipements électroménagers au niveau de ces même espaces commerciaux doivent toutefois rester fermés, l'objectif étant «la réduction du nombre des visiteurs au niveau de ces espaces», a précisé le wali. «Cette décision englobe, également, les commerces du chef lieu de wilaya de Blida, fermés durant la quinzaine écoulée», a souligné M. Nouisser, avec l'interdiction pour les commerçants d'exposer leurs marchandises sur les trottoirs, un fait notoire à Blida.
Par ailleurs, les autorités de Blida ont décidé la fermeture de la totalité des marchés hebdomadaires de la wilaya. «Tout contrevenant à cette décision s'expose aux sanctions édictées par la loi», a insisté le wali. Le chef de l'exécutif de wilaya a souligné, en outre, la décision d'»interdiction formelle de tous les points de vente de bétail», prise cette année, eu égard à la crise sanitaire (Covid-19) que traverse la wilaya et qui nécessite la fédération de tous les efforts pour la dépasser. Il a appelé à la «compréhension» des citoyens, affirmant que cette mesure «vise à préserver leur santé et non la restriction de leur liberté de pratiquer un rite religieux».

R.R.

L'ARTISTE MOHAMED FERKIOUI N'EST PLUS

Artisan et chef d'orchestre

Le décès de l'artiste Mohamed Ferkioui, ce mercredi 15 juillet à Alger à l'âge de 80 ans des suites d'une longue maladie, rappelle forcément un pan de l'histoire du patrimoine musical algérien et de l'artisanat.

Connu sur la place du vieil Alger pour la fabrication de coffres pour les nouvelles mariées et les miroirs, le regretté Mohamed Ferkioui a également incarné une grande partie de l'histoire du genre chaâbi. Dans sa boutique, située entre Zoudj aâyoun (Les Deux-fontaines) et Souk El Djemaâ dans la basse Casbah d'Alger, il a accueilli l'Irlando-algérienne Safinez Bousbia, en 2003. Il lui a montré son album photos et lui a raconté ses souvenirs. Il sera alors sa première source d'inspiration, sa première référence même, pour la réalisation et la production du film documentaire El Gusto. Elle a alors découvert que des musiciens d'Algerie, juifs et musulmans, seront séparés par le cours des évènements dès 1962. Son défi est de les réunir et de monter un nouvel orchestre. Entre la tournée internationale de concerts, la diffusion du film et l'album-studio, l'aventure El Gusto sera notamment marquée par M. Ferkioui. Accordéoniste et pianiste, ce chef d'orchestre fait partie de la première classe de l'école de musique chaâbi, dirigée au conservatoire d'Alger par El Hadj Mhamed El Anka, le maître du genre. Auparavant, il aura fait sa première formation au sein de l'association de musique andalouse El Fekhardjia. Vers la fin des années 1950, il sera un maestro à l'Opéra d'Alger. Plus de vingt ans durant, il a assuré la direction de l'orchestre d'El Anka. Et au lendemain de l'indépendance nationale, il a également accompagné des interprètes et des maîtres comme Amar Lachab, Dahmane El Harrachi, Boudjemaâ El Ankis et El Hachemi Guerrouabi. Modeste, jovial et artiste dans l'âme, il retrouvera, non sans émotions, certains de ses amis musiciens, plus de cinquante après. Les musiciens des deux rives de la



Méditerranée entament une nouvelle vie artistique. D'un côté, il y aura, entre autres, l'acteur Robert Castel (natif d'Alger en 1933, fils de Lilli Labassi) au violon et au chant, Luc Cherki (chant et guitare), Maurice El-Medioni (piano) et René Perez. Et de l'autre, Ahmed Bernaoui, Liamine Haimoun (mandole). Le guitariste Mustapha Tahmi (musicien très proche d'El Anka), sera, lui, un des principaux guides pour la réalisation du film. L'orchestre animera nombre de scènes, comprenant des membres comme le chef et pianiste El Hadi El Anka (fils du maître), Abdelkader Chercham, Rachid Berkani, Abdelmadjid Meskoud et d'autres invités au cours des tournées comme le multi-instrumentiste P'tit Moh. Nul doute que Mohamed Ferkioui a œuvré, lui aussi, pour la modernisation du chaâbi. Sa participation active au projet El Gusto en est la démonstration.

M. Rediane

13e FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE LES NUITS MED

Deux films algériens au menu

LES COURTS MÉTRAGES « Le vieux kalbelouz » d'Imène Ayadi et « Kayan wela makanche » de Kada Abdalah participent au 13e Festival itinérant du court métrage « Les Nuits MED », prévu à Porto Vecchio-Lecci et à Ajaccio (sud de la France) du 16 au 26 juillet, annoncent les organisateurs sur le site Internet du festival.
Produit par « NVA prod. », « Le vieux kalbelouz » raconte en 10mn l'histoire d'Ahmed, un vieux personnage de 70 ans campé par Ahmed Benaissa, vivant à Alger et qui se réveille seul chez-lui, s'apprêtant à entamer une nouvelle journée, plongé dans ses pensées et interrogeant ses souvenirs. « Kayan wela makanche », court métrage de 13 mn produit par « Ab positif production audiovisuel », montre, quant à lui, le quotidien d'un homme aux besoins spécifiques, qui, en plein hiver, cherche à se frayer un chemin au milieu d'une multitude de gens déchaînés à l'arrivée d'un camion venu les approvisionner en gaz butane. Revenu bredouille à la maison, le jeune homme est stupéfait d'apprendre à la radio que son pays exporte du gaz à l'étranger. « Le vieux kalbelouz » et « Kayan wela makanche » sont en lice avec une trentaine de films produits en 2019 et répartis en six programmes de courts métrages issus des pays du bassin méditerranéen. Entre autres films prenant part à la compétition, « Le philosophe » du Marocain, Abdelatif Fdil, « Un très vieil accident » de l'Egyptien Ahmed Sobhy, « La Tierra Llamando A Ana » de l'Espagnol Fernando Bonelli, « Un



lourd fardeau » du Turc, Yilmaz Ozdil, « Jadael-Tresses » du Syrien Ismail Dairiki, et « Houria » du Tunisien Oussama Azzi. Evènement annuel, « Les Nuits MED », se fixent pour objectif « la création d'un dispositif commun d'accompagnement » des jeunes scénaristes et réalisateurs d'une rive à l'autre de la Méditerranée.

APS

RESTITUTION DES BIENS CULTURELS AFRICAINS PAR LA FRANCE

PRIS DURANT la colonisation en Afrique, 26 objets du patrimoine seront respectivement restitués au Bénin par la France prochainement, dans le cadre d'un projet de loi présenté ce mercredi 15 juillet en conseil des ministres. L'agence France presse rapporte que ce projet de loi autorise, « par une dérogation limitée au principe essentiel d'inaliénabilité applicable aux collections publiques françaises », le transfert au Bénin de la propriété de 26 objets pillés lors du sac du palais des rois d'Abomey par des troupes coloniales françaises en 1892. Ces totems et spectres, actuellement conservés au Musée du Quai Branly-Jacques Chirac à Paris, seront exposés dans un lieu public au Bénin. Aussi, un sabre historique du Sénégal – appartenance d'El Hadj Oumar Tall, dirigeant de la lutte anticoloniale – sera formellement remis, dans un délai d'une année selon ledit projet de loi.

SORTIR

ARTS Exposition collective d'arts plastiques
Rétrospective. Visible jusqu'à fin juillet. Galerie Mohamed-Racim, Alger-centre. Une quinzaine d'artistes présente une cinquantaine d'œuvres. Des exposants comme Kaci Moussa, Ahmed Stambouli, Hadjres Hadia, Madjid Guemroud, Smara, Nadjem Nouicer, Amor Idriss Lamine Dokman et Noureddine Chegrane nous convient aussi bien à apprécier des tableaux sur le patrimoine que sur la spiritualité et les paysages, le mouvement entre l'Algérie et la Méditerranée, l'attachement de l'Algérie à l'Afrique.

DOCUMENTAIRE Diffusion en ligne du film documentaire Souvenir dans un exil, produit et réalisé par Mokhtar Kerboua (2018).
Après l'invasion de la France par les forces nazies, en 1941, le gouvernement de Vichy a arrêté des rebelles antinazis et les a conduits vers un camp de détention au sud de l'Algérie, à Djelfa. Voir dans page Facebook de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel.

THEATRE Nouvelle production pour enfants du Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran : Qitar eddounia (Le train de la vie). Pièce écrite par Mansouri Bachir, mise en scène de Houari Abdelkhalek, scénographie de Mouffok Djillali. Un spectacle qui sera présenté après la levée du confinement sanitaire.

SINGLE Nouveaux titres du groupe pop Index Dz d'Alger sur Youtube : Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55) ; Da Malik (03 :24). Et reprise du cover Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire de l'heure pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Nouvelle chanson Qololi (Dites-moi) du collectif Bandya Social Club. Les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika appellent au partage avec humour.

HOMMAGE Manu Dibango le saxophoniste. Soul Makossa sur youtube.com/watch?v=ny78BCBir2Q
12 décembre 1933 : Naissance à Douala au Cameroun.
1972 : Premier album O Boso.
1972 : Soul Makossa dans les classements américains.
1989 : première autobiographie Trois kilos de café.
2014 : Dernier album Balade en saxo.
2019 : Tournée des soixante ans de carrière.
24 mars 2020 : Mort à Paris des suites du coronavirus.

FESTIVAL 18e édition des Rencontres Cinématographiques de Béjaïa. Avec l'association Project'heurts du samedi 19 au jeudi 24 septembre (date à confirmer). Films : courts et longs métrages, documentaires et films d'animation datant de 2019 ou 2020.
Lieux : Salle de la Cinémathèque, cafétéria du Théâtre régional Abdelmalek-Bouguermouh de Béjaïa.

OSCARS L'Académie des arts et sciences du cinéma – Académie des Oscars – à Los Angeles a invité les cinéastes algériens Malek Bensmail et Salem Brahimi à rejoindre cette année la liste de ses 819 nouveaux membres. La prochaine édition des Oscars – la 93e du genre –est prévue pour le dimanche 25 avril 2021.



Le monstre du Loch Ness reprend la pose

Un Anglais a-t-il photographié le mythique Nessie ? Ses clichés très nets pourraient aider à résoudre le mystère.

De nouvelles photos viennent d'être ajoutées à l'album de famille de Nessie, le monstre du Loch Ness. Si parmi les centaines de clichés de la légendaire créature, beaucoup, dont le tout premier pris en 1934, se sont avérés des trucages plus ou moins habiles, quelques-uns conservent encore une part de mystère. Est-ce le cas de ces quatre photos prises en septembre dernier par Steve Challice, un Anglais originaire de Southampton ? Alors qu'il se trouvait près du château d'Urquhart sur la rive ouest du lac, Steve a aperçu des remous à la surface des eaux calmes du lac. «J'ai pris une première photo, puis une deuxième, et soudain, c'est sorti de l'eau et j'ai pu capter cet instant.»

Mais le Britannique garde son flegme : «Selon moi, et je ne suis pas un expert, il s'agit simplement d'un très gros poisson, peut-être un énorme silure. Quelqu'un a suggéré que ce pourrait être un esturgeon. Ce que l'on peut voir de cette bête à la surface mesure près de 2,5 mètres mais il n'est pas impossible que la partie immergée dépasse cette taille. Difficile à dire tant les eaux du Loch Ness sont sombres.»

Les hypothèse de Steve Challice n'ont rien d'aberrant : le silure glane peut atteindre 2,75 mètres et on en trouve en Ecosse. Quant à l'esturgeon d'Europe, il peut lui aussi atteindre, voire dépasser, les trois mètres. Bien qu'il vive en partie en mer et se reproduise dans les fleuves, il n'est pas impossible d'en retrouver égarés dans des lacs. Ces deux poissons aux dimensions démesurées et à l'aspect étrange figurent depuis longtemps parmi les principaux candidats à l'identité secrète de Nessie. Ces photos apportent de l'eau au moulin des tenants de cette explication.

Nintendo a été créée en 1889 pour fabriquer des cartes à jouer !



ÂGÉE DE 128 ANS, Nintendo est l'entreprise de jeux vidéos la plus ancienne au monde. L'entreprise a été créée en 1889 par un certain Fusajiro Yamauchi, de cette date-là à 1960 Nintendo s'appelait « Nintendo Playing Card Company », en effet, la firme vendait au début des cartes à jouer d'un célèbre jeu japonais, le Hanafuda. En 1902, Nintendo est devenue la première entreprise japonaise à fabriquer les cartes à jouer qu'on connait aujourd'hui. Cela a connu un énorme succès, mais dans les années 60 les ventes des cartes ont considérablement baissé amenant l'entreprise à changer de stratégie, en commençant par modifier son nom et en se penchant sur de nouveaux marchés.

Entre 1963 et 1970, les dirigeants de Nintendo ont créé une compagnie de taxis, ils ont vendu du riz et même des aspirateurs, ils ont aussi créé une gamme de jouets et de jeux de société. Toutes leurs tentatives pour faire du profit ont échoué à l'exception de fabrications de jeux, ils étaient les premiers à s'intéresser aux jeux vidéos. En 1975, ils ont commencé a distribuer la première console de salon au Japon, la Magnavox Odyssey. Deux ans plus tard, en 1977, Nintendo a commencé à vendre sa première console, la Color TV-Game 6 qui a été un énorme succès. La même année, Nintendo a embauché Shigeru Miyamoto qui a révolutionné le monde des jeux vidéos par ses créations telles que Super Mario Bros ou encore The Legend of Zelda: Ocarina of Time.

Aujourd'hui, Nintendo est un géant incontesté du jeu vidéo. Dans la liste des dix jeux les plus vendus de tous les temps, il y'en a six qui appartiennent à Nintendo. L'entreprise a également les trois franchises les plus vendues au monde ; Les jeux de Wii Sports, les jeux Pokémon et l'univers de Mario qui a pour lui seul 445.208 millions de jeux vendus.

Aux funérailles de Staline, 500 personnes ont été piétinées à mort !



Joseph Staline était à la tête de l'Union soviétique pendant près de 30 ans. Bien qu'il soit aujourd'hui considéré comme responsable de la mort de millions de personnes de son peuple, le 6 mars 1953, lorsque sa mort fut annoncée à la population de l'Union soviétique, la tristesse a submergé le peuple soviétique. Staline était considéré comme leur chef, leur père et leur commandant suprême qui les avait menés à la victoire lors de la Seconde Guerre mondiale.

Lors de ses funérailles, des milliers de personnes se sont alignées dans la neige pour le voir une dernière fois. La foule était si dense et chaotique à l'extérieur que certaines personnes ont été piétinées, d'autres écrasées contre les murs et les feux de circulation et étouffées. On estime que 500 personnes y ont perdu la vie.

Le premier brevet pour une serrure a été déposé en 1778 !



Imaginez, après une dure journée, le taxi vous dépose juste devant votre maison. Vous êtes épuisé et avez hâte de vous poser sur le canapé. Lorsque vous atteignez votre porte d'entrée, vous fouillez pour essayer de trouver vos clés, mais vous ne les trouvez nulle part. Et vous voilà bloqué devant votre porte avec un sentiment de colère et de stress accru. Que faire ? Vous appelez Victor Serrurier qui résoudra votre problème en quelques minutes.

C'est un scénario commun que pas mal d'entre nous ont probablement vécu. Mais les serruriers n'ont pas toujours existé. Selon les historiens, les premières serrures jamais découvertes sont âgées d'environ 4 000 ans. Fabriquées en bois, elles ont été trouvées en Egypte et en Mésopotamie. La plus ancienne d'entre ces serrures a été découverte dans le palais de Khorsabad en Irak.

Les premières serrures métalliques ont vu le jour en l'an 900 apr. J.-C. et il a fallu attendre jusqu'à 1778 pour le dépôt du premier brevet pour une serrure par l'anglais Robert Barron qui a fait de la serrurerie un vrai métier professionnel en brevetant la première serrure à gorges équipée de pièces métalliques montées sur un pivot et levées par la rotation du panneton de la clé. Cette invention a marqué un tournant dans l'histoire de la serrurerie moderne.

UN ARTISTE CRÉE DES ŒUVRES ÉTONNANTES EN UTILISANT DU PAPIER BULLE

UN ARTISTE basé à New-York, aux États-Unis, a trouvé une façon unique de créer des œuvres. Bradley Hart, 47 ans, injecte de la peinture acrylique dans du papier bulle, créant ainsi des tableaux incroyables.

Il lui faut trois à quatre jours pour charger 1500 à 2000 seringues et une autre journée pour préparer la toile. "Quand les gens voient mon travail en ligne, ils ne peuvent pas croire qu'il s'agit de papier bulle, mais quand ils le voient dans la vraie vie, ils disent que c'est mieux que ce qu'ils avaient imaginé", a-t-il confié.



La Galaxy Watch Active 2 de Samsung pourra surveiller votre tension artérielle



Pour surveiller votre tension au quotidien, Samsung a obtenu le feu vert du ministère de la Santé sud-coréen pour le lancement d'une application liée à sa dernière montre connectée, la Galaxy Watch Active 2.

En cette période où la santé est devenue le sujet numéro 1 de préoccupation de la population, les montres connectées sont des outils très précieux et plus uniquement considérés comme de simples gadgets pour afficher au poignet ses emails ou connaître la météo. On sait ainsi qu'elles peuvent détecter des problèmes de respiration pendant le sommeil, et ça peut être essentiel dans la détection de symptômes liés au Covid-19. Ainsi, grâce à leurs multiples capteurs, elles permettent de suivre le rythme cardiaque, de détecter d'éventuelles apnées du sommeil et on sait par exemple que les Apple Watch peuvent détecter la fibrillation atriale et pourront bientôt mesurer le taux d'oxygène dans le sang. Chez Samsung, on annonce ainsi l'arrivée d'un outil pour surveiller la pression artérielle, plus vulgairement appelée la « tension ».

DE LA SURVEILLANCE D'ABORD

Prise à chaque visite chez le médecin, la tension artérielle peut aussi être mesurée en pharmacie ou via des outils spécialisés vendus pour le grand public. Bientôt, ce sera la Galaxy Watch Active 2 qui pourra la mesurer au quotidien, et ce sera via une application installée sur son smartphone, et disponible uniquement sur un modèle Galaxy à partir du 3e trimestre. Son nom : « Health Monitor », et elle vient d'obtenir le feu vert des autorités de santé sud-coréennes.

Dans la vidéo postée par Samsung, on constate tout de même qu'il faudra tout de même s'équiper d'un tensiomètre pour les premiers réglages et calibrer l'application. Il faut ainsi indiquer manuellement les données de pressions systolique et diastolique dans son smartphone, et répéter l'opération trois fois. Ensuite, c'est la montre qui prend le relais au quotidien, même si Samsung précise qu'il faudra, chaque mois, calibrer à nouveau l'application à l'aide d'un véritable tensiomètre. Il s'agit donc plutôt d'un système de surveillance, plutôt que de mesures.

Débit binaire

Le débit binaire est une mesure utilisée pour déterminer la quantité de données transmises dans un intervalle de temps fixé. Cette mesure sert principalement pour des transmissions audio ou vidéo.

Par exemple, lorsque vous regardez une vidéo sur YouTube ou écoutez une émission de radio, les informations du fichier sont lues et interprétées par l'ordinateur. La vitesse à laquelle ces informations sont traitées est appelée le débit binaire. Plus le volume de données transmises par seconde est élevé, meilleure est la qualité finale de l'image ou du son.

L'unité de mesure est le kbit/s, ce qui signifie le nombre de milliers de bits transmis par seconde lors de l'utilisation d'un fichier numérique. On se sert également des Mbit/s pour les Mégas bits par seconde et des Gbit/s pour les Gigas bits. Les formats qui utilisent une quantité plus élevée de kbit/s ont une meilleure qualité que ceux qui en utilisent une quantité plus faible.

À quoi sert le débit binaire ?

Le débit binaire est directement lié à la netteté d'une diffusion en direct de fichiers vidéo. Dans une transmission vidéo et audio en live, il est essentiel d'utiliser la valeur de débit binaire recommandée pour assurer la meilleure qualité de transmission possible.

Un autre facteur de qualité de la transmission est la puissance de la connexion Wi-Fi. En effet, il ne sert à rien d'avoir un bon débit par seconde si la connexion Internet n'est pas adéquate.Voici quelques estimations de seuils de débit binaire minimum, par type de transmission :

Pour les transmissions vers des appareils mobiles, le débit binaire doit être de 200 kbit/s. Pour les transmissions sur les ordinateurs de bureau, la vidéo doit être de meilleure qualité, utilisant un débit binaire d'environ 400 kbit/s.

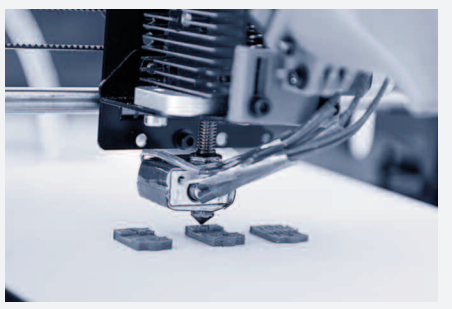
La vidéo haute définition (HD) nécessite un débit binaire d'au moins 1 Mbit/s et un taux de transfert supérieur à 2 Mbit/s.

Une transmission en direct en Full-HD consommera un débit minimum de 3 Mbit/s et un taux de téléchargement supérieur à 6 Mbit/s.

Ces matériaux imprimés en 3D peuvent changer de forme

DES CHERCHEURS de l'université Rice aux États-Unis ont développé une nouvelle technique d'impression 4D. Grâce à un élastomère à cristaux liquides et des rayons ultraviolets, ils ont simplifié la création des robots mous ou des implants médicaux, capables de changer de forme.

L'impression 4D s'appuie sur une imprimante 3D pour créer des objets capables de changer de forme. Jusqu'à présent, l'un des principaux points faibles était que les



états sont prédéfinis, calculés à l'avance en prenant en compte les propriétés des matériaux et la manière dont l'objet est imprimé.

Des chercheurs de l'université de Rice ont réussi à créer une nouvelle technique d'impression 4D qui permet de créer une seconde forme en manipulant l'objet avant de le fixer grâce à la lumière.

La technique repose sur l'utilisation d'un polymère qui intègre des liaisons chimiques qui s'excluent mutuellement.

Les chercheurs impriment une solution précurseur d'élastomère à cristaux liquides dans un bain catalyseur pour créer la structure initiale. L'étape suivante consiste à déformer l'objet par manipulation mécanique. Ce second état est ensuite fixé par le biais de rayons ultraviolets.

Chauffer ou refroidir la structure change sa forme

L'objet obtenu peut ensuite basculer entre les deux formes grâce aux variations de chaleur, mais également un courant électrique ou une contrainte mécanique.

Cette technique d'impression 4D permet donc de créer des matériaux polymorphes qui pourraient être utilisés dans le domaine de la robotique molle, ou encore pour des implants médicaux qui s'adaptent au corps.

À l'heure actuelle, cette technique ne peut pas imprimer de structures qui ne sont pas soutenues, à cause du matériau qui est trop mou.

L'équipe travaille donc sur un système d'impression qui utilise un échafaudage pour créer des formes plus complexes. Les chercheurs imaginent ainsi créer des robots mous qui nagent comme une méduse ou bondissent comme une sauterelle.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

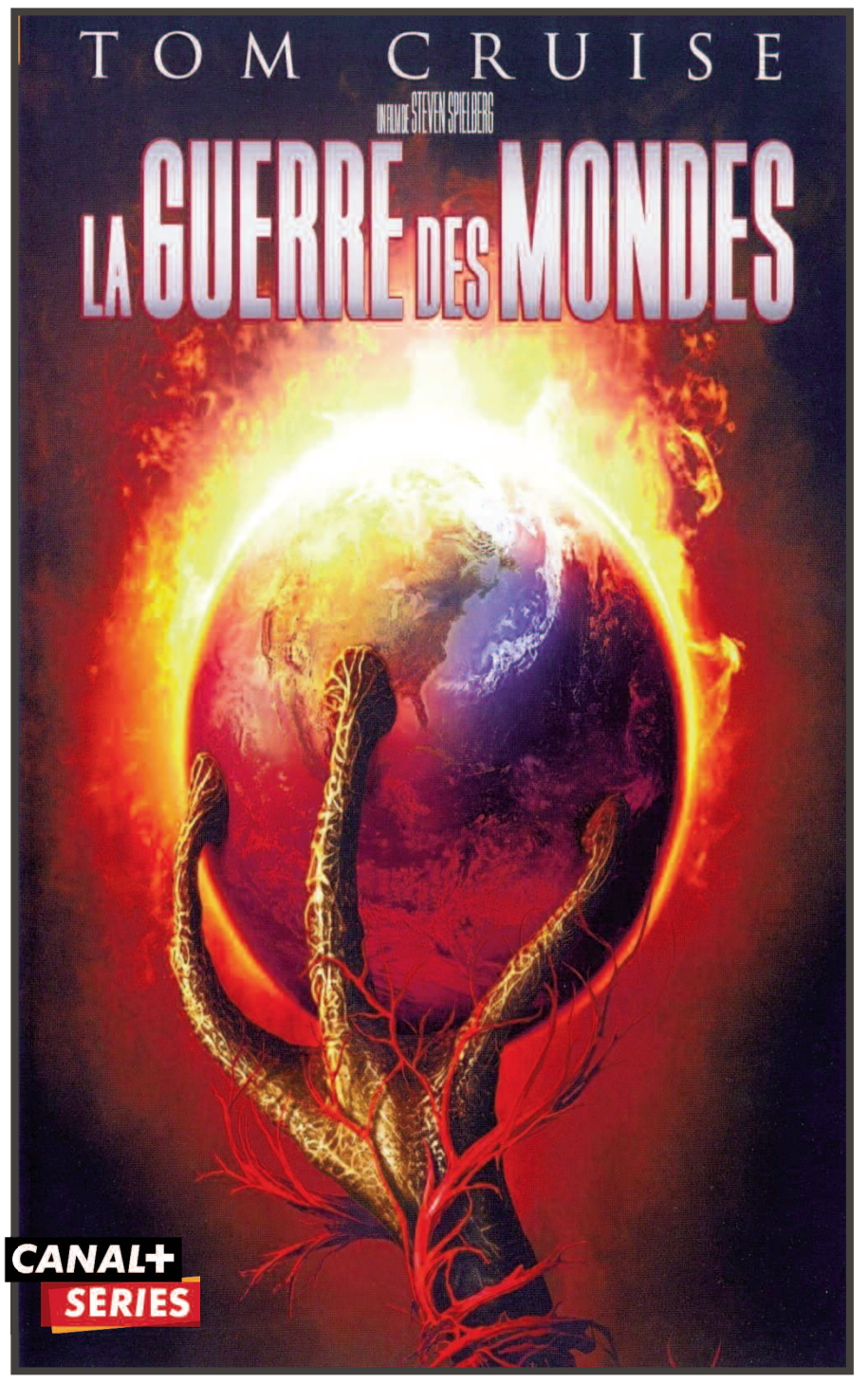
© 1990-2020
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.





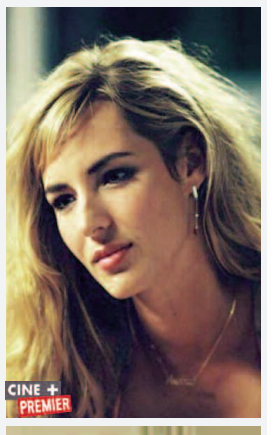


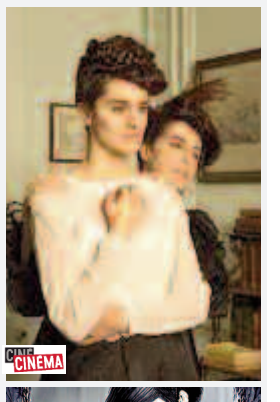




JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h00 Variétés — TF1
Restos du coeur

20h00 Divertissement — France 2
Fort Boyard : toujours plus fort !

20h00 Cinéma - Film pour la jeunesse — M6
Le petit Nicolas

19h45 Football / Match amical — CANAL+
Lyon - Celtic Glasgow

20h05 Culture Infos - Musique — W9
Les 20 chanteurs préférés des Français

19h50 Cinéma - Film d'action — CINE + FRISSON
Piège de cristal

20h00 Société (2015 - France) — 6ter
Storage Wars France : enchères surprises

20h05 Cinéma - Comédie dramatique — CINE + PREMIER
La fille de Monaco

20h15 Culture Infos - Humour — C8
Mouniès président par les Chevaliers du fiel

20h00 Cinéma - Drame — CINE CINEMA
Curiosa

19h50 Cinéma - Film fantastique — CANAL+ family
Maléfique : le pouvoir du mal

20h15 Série policière (1994 - Etats-Unis) — TMC
Columbo

20h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique (2019 - France)
Saison 1

De nombreuses émeutes ont lieu dans le quartier de Saint-Etienne d'où est originaire la famille de Fouad. L'ambiance délétère est exacerbée par les perquisitions qui se poursuivent. Le Conseil constitutionnel entre en séance afin de se prononcer sur la validité de l'élection présidentielle. De son côté, Fouad poursuit son enquête auprès des amis de Nazir. Il tente de découvrir l'identité de la personne qui a fourni l'arme à Krim.

21h52 Série dramatique (2018 - Grande-Bretagne)
Saison 1 - Épisode 1: Un si joli visage
Killing Eve

Victor Kedrin, un influent homme politique russe et trafiquant sexuel, est poignardé à Vienne. Kasia Molkowska, sa compagne, trouve réfuge au Royaume-Uni. Le MI5 mène l'enquête.

00h00 Série fantastique (2019 - Etats-Unis - France)
La guerre des mondes

L'Observatoire de radioastronomie millimétrique situé dans les Alpes détecte un signal anormalement proche de la Terre, provenant d'une autre galaxie. Catherine Durand, la responsable, en informe ses homologues à travers le globe.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:38	12:36	16:26	19:51	21:26

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:46	12:40	16:30	19:54	21:28

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:58	12:55	16:45	20:09	21:44

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:10	12:45	16:26	19:49	21:15

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:08	13:01	16:51	20:15	21:48

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:14	13:06	16:55	20:19	21:52

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:18	13:09	16:58	20:21	21:54

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 6741 — SAMEDI 18 JUILLET 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	28°	18°
Oran	31°	19°
Constantine	31°	15°
Ouargla	40°	29°

AÏD-EL-ADHA

Moutons très chers à Annaba

Le wali d'Annaba, Djamel-Eddine Berimi, a autorisé 22 points de vente de moutons dans le cadre de la célébration de l'Aïd-el-adha.



Repartis à travers les 12 communes que compte la wilaya d'Annaba, ces lieux de vente du mouton sont placés sous le strict contrôle de la commission de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus avec toutes les mesures d'hygiène nécessaires pour cette occasion. Les opérations de vente ont déjà commencé mercredi dernier et s'étaleront jusqu'au 30 juillet prochain avec des horaires de 8h à 18 heures.

Une virée hier, au niveau du souk d'El-Hadjar, nous a permis de constater une bonne affluence d'acheteurs et un bon respect des normes de protection contre la propagation de la Covid-19.

Sous la surveillance des agents de police, le port de masque et le lavage des mains avec des solutions hydroalcolique, à l'entrée comme à la sortie du souk, sont obligatoires. A noter la présence de plusieurs agents de la direction des affaires religieuses qui ont été dépêchés pour sensibiliser les citoyens pour une fête de l'Aïd-el-adha sans contamination. Il faut relever aussi le contrôle des services de police concernant la présentation du certificat vétérinaire pour chaque maquignon. Pour le moment, seul le cheptel de la wilaya d'Annaba est en vente. Vendredi, hier, les ventes sont rares et les prix des moutons, selon certains citoyens sont un peu gonflés. Pour un mouton normal sans cornes, les prix oscillent entre 45.000 à 55.000 dinars, pour le mouton à fortes cornes et bien debout, les prix sont de 65.000 à 80.000 dinars. Plusieurs citoyens interrogés sur la célébration de cet Aïd un peu spécial, car intervenu en pleine période de Covid-19, pensent ne pas acheter un mouton à défaut de moyens financiers. «Je ne pense pas être en mesure d'acheter un mouton, même le plus petit. Cela fait plus de quatre mois que je n'ai pas travaillé», nous a déclaré un patron de restaurant.

La même réflexion est partagée par un taxieur : «Avec quoi acheter, c'est la première fois que je n'achète pas de mouton. Et le peu d'argent que je gagne maintenant durant cette période me sert à nourrir ma famille». Il est certain que durant cette fête religieuse du sacrifice, la demande du mouton sera revue à la baisse de par la dégradation du pouvoir d'achat des citoyens dont les activités sont à l'arrêt en raison de la pandémie.

D'Annaba, Nabil Chaoui

IL ÉTAIT L'UNE DES GRANDES FIGURES ARTISTIQUES DU PAYS

Le plasticien Ammar Allalouche tire sa révérence

L'UNE des figures artistiques nationales les plus en vue ces dernières années, s'est éteinte, avant hier à Constantine. Le plasticien Ammar Allalouche, ammi Ammar, a tiré sa révérence à l'âge de 81 ans, il n'a pas pu se remettre d'une intervention chirurgicale après une longue maladie. Les Constantinois notamment les proches et amis de l'artiste ne reverront plus son immuable sourire et ne côtoieront plus sa franche jovialité.

Allalouche né à El-Milia dans la wilaya de Jijel avait été adopté par la ville des Ponts dès son jeune âge, où il a fait ses premières classes, avant de poursuivre ses études à l'Ecole nationale des Beaux-arts à Alger. Il contribuera par la suite à la formation de plusieurs générations de jeunes artistes dans la capitale de l'Est. Il fut enseignant aux instituts des Beaux-arts, à ceux de la Communication et de l'Architecture et de l'Urbanisme à l'université de Constantine.

Il laisse une riche carrière marquée par plusieurs participations personnelles et collectives dans des festivals et expositions d'art plastique aussi bien au niveau national qu'international. Ses œuvres figurent dans plusieurs musées, nationaux, internationaux et institutions étatiques et dans des collections privées.Très actif de son vivant dans le milieu associatif, il était membre de l'Association internationale des arts plastiques (IAA – AIAP : International Association Of Art) auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (Unesco). Infatigable travailleur dans le domaine de l'art, l'artisanat et le tourisme, il a travaillé sur des thèmes de recherche ayant un rapport avec les Arts et l'Architecture : La structure et l'objet. Il a contribué à l'élaboration d'un ouvrage ayant pour titre : «Les Arts plastiques algériens confrontés à leur origine et leur histoire depuis le Tassili à nos jours, entre spécificités et mondialisation". Le défunt a été inhumé hier dans l'après-midi au cimetière de Constantine.

Amine B.

MÉDÉA

Un troisième terroriste abattu

UN TROISIÈME terroriste a été abattu et un pistolet mitrailleur de type kalachnikov récupéré, jeudi, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), dans la localité de Chaoune, commune de Derrag (wilaya de Médéa), a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et en continuité de l'opération menée, ce matin 16 juillet 2020, dans la localité de Chaoune, commune de Derrag, wilaya de Médéa en 1ère Région militaire, qui s'est soldée par l'élimination de deux (2) terroristes, un détachement de l'ANP a abattu cet après-midi, dans la même zone, un (1) troisième terroriste et saisi un (1) pistolet mitrailleur de type kalachnikov", précise le communiqué. Ainsi, "le bilan de cette opération de qualité s'élève à la neutralisation de trois (3) terroristes et la saisie de trois (3) pistolets mitrailleurs de type kalachnikov trois (3) grenades, trois (3) paires de jumelles, trois (3) chargeurs et une quantité de munitions", note la même source.

"Cette opération qui s'inscrit dans la dynamique des résultats positifs réalisés par les différentes unités de l'ANP, réitère leur résolution à persévérer dans la lutte contre le terrorisme, à traquer ces criminels et à les éliminer partout où ils se trouvent, à travers l'ensemble du territoire national", souligne le communiqué.

S. N.

CRISE LIBYENNE

Aguila Salah aujourd'hui à Alger

LE PRÉSIDENT de la Chambre libyenne des députés, Aguila Salah Aissa, est attendu aujourd'hui à Alger, a appris le Jeune Independant de source diplomatique. Il s'agit de la deuxième visite d'Aguila en Algérie en un mois, cette dernière s'inscrit dans le cadre des concertations entre l'Algérie et la Libye afin d'examiner les voies susceptibles de relancer le processus politique pour mettre à neuf ans de guerre civil, selon la mêle source. La délégation devrait être reçue par de hauts responsables algériens.

La Chambre des représentants - parlement au pouvoir dans l'est libyen- a autorisé mardi dernier, les forces égyptiennes à intervenir dans le conflit que traverse son pays. Dans sa déclaration, il est indiqué que ces troupes ont le droit d'intervenir afin de protéger la sécurité nationale libyenne et égyptienne, si elles constatent une menace imminente pour la sécurité des deux États.

S'entretenant avec les chefs de tribus libyennes qui ont soutenu, comme il a été annoncé, le parlement de l'est de la Libye qui a autorisé les forces égyptiennes à intervenir dans le pays, Al-Sissi a promis qu'il ne resterait pas inactif si la ligne rouge était franchie. En cas d'envoi de ses troupes en Libye, l'Égypte changera vite la situation militaire sur le terrain, a déclaré le Président Abdel Fattah al-Sissi en rencontrant des représentants des tribus libyennes. La vidéo de cette rencontre intitulée L'Égypte et la Libye: un seul peuple, un seul destin a été diffusée par la présidence. Sur le terrain, le rapport de force s'est inversé depuis plusieurs jours en faveur du camp du GNA aux dépens de l'armée de Haftar, soutenue par l'Egypte, la Russie et les Emirats arabes unis.

L'intervention directe de la Turquie dans le conflit libyen a scellé l'échec de l'offensive de l'ANL lancée en avril 2019 sur Tripoli pour renverser le GNA mais en même temps à exacerber la tension en Libye, amenant la communauté internationale à appeler à un cessez-le feu et au retrait des forces étrangères.

S. O. B.